



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

**POR-082-22**

**Contrat n° 46637-23-7700/CY**

**Date d'attribution du contrat : 25 novembre 2022**

**Valeur du contrat : 122 345,10 \$**

**Rapport final**

**L'ÉCONOMIE CLANDESTINE AU CANADA DANS  
L'ENVIRONNEMENT POST-PANDÉMIE  
D'AUJOUR'HUI**

Préparé pour  
Agence du revenu du Canada  
PABPOPRESG@cra-arc.gc.ca

**Le 12 avril 2023**

Préparé par  
The Strategic Counsel  
1, avenue St. Clair Ouest, bureau 1200  
Toronto (Ontario) M4V 1K6  
Téléphone : 416-975-4465, télécopieur : 416-975-  
1883  
Courriel : [info@thestrategiccounsel.com](mailto:info@thestrategiccounsel.com)  
[www.thestrategiccounsel.com](http://www.thestrategiccounsel.com)

This report is also available in English.

**Canada** 



## L'économie clandestine au Canada dans l'environnement post-pandémie d'aujourd'hui

### Rapport final

Préparé pour l'Agence du revenu du Canada

Nom du fournisseur : The Strategic Counsel

Avril 2023

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de 38 triades menées par The Strategic Counsel au nom de l'Agence du revenu du Canada. L'étude de recherche a été menée auprès de 80 petites et moyennes entreprises (PME) et 42 intermédiaires fiscaux entre le 30 janvier et le 21 février 2023.

This publication is also available in English under the title: **Underground Economy in Canada in Today's Post-Pandemic Environment**

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de l'Agence du revenu du Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur le présent rapport, veuillez envoyer un courriel à l'Agence à l'adresse suivante : [media.relations@cra-arc.gc.ca](mailto:media.relations@cra-arc.gc.ca).

**Numéro de catalogue :**

Rv4-184/2023F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-49392-3

**Publication connexe (numéro d'inscription : POR-082-22)**



## Table des matières

---

<b>I.</b>	<b>Résumé exécutif .....</b>	<b>1</b>
A.	But et objectifs de la recherche .....	2
1.	But de la recherche.....	2
2.	Objectifs de l'étude .....	2
B.	Résumé des principales constatations.....	3
C.	Méthodologie.....	6
D.	Remarque à l'intention du lecteur .....	7
E.	Valeur du contrat .....	7
<b>II.</b>	<b>Constatations détaillées .....</b>	<b>8</b>
A.	Pratiques de production de déclarations et relations avec les intermédiaires fiscaux .....	9
B.	Opinions sur l'observation volontaire.....	11
C.	Perceptions concernant l'activité économique clandestine au Canada.....	14
D.	Points de vue sur le suivi et le renforcement de l'observation .....	19
E.	Visibilité aux PME et aux intermédiaires fiscaux .....	25
<b>III.</b>	<b>Méthodologie .....</b>	<b>28</b>
A.	Public cible .....	29
B.	Approche de recherche.....	30
<b>IV.</b>	<b>Annexe .....</b>	<b>35</b>
A.	Questionnaire de recrutement .....	36
1.	PME.....	36
2.	Intermédiaires fiscaux .....	44
B.	Guide du modérateur.....	52
1.	PME.....	52
2.	Intermédiaires fiscaux .....	57
C.	Exercice de sondage - Résultats.....	62
D.	Énoncé de neutralité politique .....	63



## I. Résumé exécutif



## Résumé exécutif

---

### A. But et objectifs de la recherche

#### 1. But de la recherche

La réduction de la participation à l'économie clandestine a été et demeure une priorité pour l'Agence du revenu du Canada. La Stratégie 2022+ relative à l'économie clandestine est le quatrième document d'orientation publié par l'Agence sur ce sujet depuis 2014, qui décrit en détail la réponse de l'Agence à l'économie clandestine et les efforts qu'elle déploie pour réduire l'inobservation fiscale liée à l'économie clandestine. Cette version de la stratégie comprend une mise à jour de la définition de l'économie clandestine et l'adoption d'une approche évolutive à l'égard de la stratégie relative à l'économie clandestine.

Bien que les questions générales entourant l'économie clandestine continuent de faire partie de la recherche d'entreprise annuelle de l'Agence, aucune recherche sur l'opinion publique (ROP) consacrée à l'économie clandestine n'a eu lieu depuis 2009. Par conséquent, l'Agence a cerné un besoin de mener une étude de recherche dirigée sur l'économie clandestine afin d'observer les tendances dans la composition et la taille perçues de l'économie clandestine et de surveiller les perceptions du public à l'égard des mesures de l'Agence dans ce domaine.

Les résultats de cette étude de recherche permettront de faire ce qui suit :

- aider à combler l'écart dans les besoins en matière de renseignements de l'Agence au sujet des changements dans l'environnement de l'économie clandestine, à cerner les tendances quant à la taille des activités et au type d'activités qui font partie de l'économie clandestine, ainsi qu'à déterminer les effets continus de la pandémie de COVID-19 sur le comportement et la perception des contribuables;
- aider à la conception et à l'adaptation de campagnes de communication pour les petites et moyennes entreprises et les intermédiaires fiscaux là où il y a des lacunes d'information;
- améliorer les outils d'observation de l'Agence de manière à réduire au minimum l'inobservation fiscale dans l'économie clandestine;
- aider à évaluer l'incidence des tactiques prévues ou en cours pour cerner, prévenir et traiter les activités de l'économie clandestine alors que l'Agence entreprend une approche évolutive pour lutter contre l'économie clandestine. Au moyen de recherches sur l'opinion publique périodiques, l'objectif serait de mieux comprendre la réceptivité du public à l'égard de ces tactiques et de modifier ou de mettre en œuvre toute tactique future en conséquence. Les résultats de la ROP future aideraient également à mesurer le degré de réussite des tactiques et des approches de l'Agence pour réduire l'inobservation fiscale liée à l'économie clandestine.

#### 2. Objectifs de l'étude



Cette recherche visait à couvrir plusieurs grands thèmes qui, lorsqu'ils sont combinés, donnent un aperçu de l'économie clandestine au Canada et qui cherchent à cerner les secteurs de préoccupation immédiats. L'étude visait à :

- mieux comprendre l'effet de la pandémie de COVID-19 sur l'économie clandestine, y compris la détermination des tendances qui pourraient être attribuées à la pandémie, la compréhension de l'influence de la COVID-19 sur la probabilité de participation à l'économie clandestine (et les industries ou les secteurs qui sont plus ou moins probables d'y participer) et l'établissement des facteurs ayant une incidence sur l'observation volontaire;
- schématiser la relation entre les petites et moyennes entreprises (PME) et les intermédiaires fiscaux, y compris la compréhension du rôle que jouent les intermédiaires fiscaux en ce qui a trait aux conseils et à l'aide qu'ils fournissent, et de toute corrélation entre la participation des intermédiaires fiscaux et les résultats qu'ils obtiennent pour les PME (p. ex., probabilité de nouvelle cotation);
- offrir une orientation concernant les communications – recueillir des renseignements pour aider à améliorer les programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation qui sont conçus pour accroître l'observation volontaire chez les PME et pour obtenir des commentaires sur les méthodes de communication existantes afin d'aider l'Agence à adapter davantage les produits et à accroître leur efficacité;
- évaluer les approches tactiques, y compris la collecte de commentaires sur les approches tactiques générales visant à réduire la participation à l'économie clandestine qui sont actuellement utilisées afin d'acquérir une idée préliminaire de la réceptivité à l'égard de ces initiatives et de tout peaufinage qui pourrait être nécessaire pour atteindre une efficacité maximale.

## B. Résumé des principales constatations

**La plupart des PME ont une relation vitale et de confiance avec les intermédiaires fiscaux. Ils sont considérés comme une ressource précieuse et essentielle lors de la préparation et de la production de leurs déclarations de revenus des entreprises.**

- De nombreuses PME ont fait remarquer que les intermédiaires fiscaux offrent une valeur importante, ce qui permet aux propriétaires et aux exploitants d'entreprise de se concentrer sur leurs activités commerciales quotidiennes, leur rentabilité et leur croissance. Malgré les frais considérés comme élevés pour les services de comptabilité, les PME étaient d'avis que les intermédiaires fiscaux aient fourni une certaine assurance de l'exactitude de leurs déclarations, réduisant ainsi la probabilité perçue d'une nouvelle cotation ou d'une vérification.
- Pour certains, la préférence pour l'externalisation de la préparation et de la production des déclarations de revenus des entreprises était également un facteur en raison de leur manque général de compétences financières liées aux affaires et de connaissance du régime fiscal, compte tenu de sa complexité perçue. En même temps, même si le régime fiscal était simplifié, la plupart des PME ont indiqué qu'elles continueraient probablement à recourir aux services d'intermédiaires fiscaux. Les PME estiment ne pas avoir suffisamment de connaissances ou d'expertise pour s'assurer qu'elles pourraient déterminer la gamme de crédits d'impôt et de déductions auxquels elles pourraient être admissibles et bénéficier de ceux-ci.



**Les PME et les intermédiaires fiscaux ont contesté la prémisse selon laquelle le régime fiscal du Canada est fondé sur l'observation volontaire, mais ils l'ont décrit comme un régime « fondé sur l'honneur » qui suppose la volonté des contribuables de soumettre des déclarations de revenus qui reflètent fidèlement leur revenu. Toutefois, il y avait un degré élevé d'empathie pour les défis auxquels font face les petites entreprises au Canada qui exercent leurs activités dans ce qui est perçu comme un environnement économique difficile et qui ont un lourd fardeau fiscal.**

- L'observation fiscale n'était pas nécessairement perçue comme une obligation morale, mais plutôt comme une exigence en vertu de la loi qui, si elle n'était pas respectée, pouvait entraîner des intérêts ou des pénalités et possiblement des mesures judiciaires.
- Les PME et les intermédiaires fiscaux ont fait remarquer que la principale motivation pour produire une déclaration exacte et à temps était d'éviter les conséquences négatives qui pourraient alors devenir une distraction pour les propriétaires et les exploitants d'entreprise, ce qui détournerait leur temps et leur attention des activités nécessaires pour assurer la viabilité de leur entreprise à long terme.
- Bien que certains aient estimé que l'observation fiscale était importante pour le financement des programmes et des services nécessaires qui profitent à tous les Canadiens, et que plusieurs étaient préoccupés par tout risque pour la réputation de leur entreprise associé à l'inobservation, il ne s'agissait pas d'une préoccupation primordiale pour la plupart des entreprises.

**On croit que les activités de l'économie clandestine sont omniprésentes dans l'ensemble du Canada, mais qu'elles sont probablement plus répandues en Ontario et au Québec, les deux plus grandes économies provinciales. Parmi les PME, l'économie clandestine est considérée comme étant de nature intentionnelle et est le plus souvent associée au commerce de biens et de services illégaux ou illicites avec une forte participation du crime organisé. Par conséquent, les répercussions fiscales des activités de l'économie clandestine pour les entreprises qui participent au commerce de produits et de services juridiques (p. ex., sous-déclaration ou non-déclaration de recettes ou de revenus) ne sont pas nécessairement une priorité.**

- Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que les activités liées à l'économie clandestine avaient probablement augmenté pendant la pandémie en raison de la mise en place de mesures de santé publique, de la fermeture temporaire ou permanente de certaines entreprises et des mises à pied d'employés. Il y avait une perception selon laquelle l'incidence de la COVID-19, combinée aux pressions liées à l'inflation, pourrait avoir déplacé certaines activités économiques vers l'économie parallèle, car les particuliers et les entreprises tentaient de compenser la perte de revenus.
- En ce qui concerne les tendances environnementales plus vastes ou les forces sur le marché qui pourraient avoir une incidence sur l'activité de l'économie clandestine, soit en l'augmentant, soit en la diminuant, peu de personnes pourraient penser à des tendances spontanées autres que l'incidence de la cryptomonnaie. Certains étaient d'avis que le bitcoin et d'autres cryptomonnaies ont rendu relativement facile l'accès à l'économie clandestine ou la participation à celle-ci. Plusieurs participants ont exprimé l'attente selon laquelle l'adoption plus généralisée des cryptomonnaies pourrait accroître les activités de l'économie clandestine à l'avenir. Inversement, d'autres ont formulé des commentaires sur l'effondrement récent des plateformes d'échange de cryptoactifs, ainsi que sur la vente massive sur le marché de la cryptomonnaie et les pertes subséquentes subies, spéculant que cela pourrait avoir un effet de ralentissement sur la participation à l'économie clandestine. Quoi qu'il en soit, les participants étaient d'avis que le marché de la cryptomonnaie continuerait probablement d'être un facteur dans les activités de l'économie clandestine et que ce secteur méritait une attention continue de la part de l'Agence.



- Lorsqu'on a posé des questions sur les tendances, comme la numérisation du commerce et les systèmes de paiement électronique, celles-ci ont été considérées comme susceptibles de mener à une réduction des activités de l'économie clandestine. Cela était principalement attribuable au registre numérique laissé par ces opérations, que les participants considéraient comme améliorant la capacité de l'Agence à surveiller ces activités.

**Les participants étaient d'avis qu'ils ne comprenaient pas suffisamment les activités de l'économie clandestine pour être en mesure de fournir des renseignements importants et exacts sur les secteurs où cela se produisait et dans quels secteurs. Néanmoins, il y a eu un consensus dans la plupart des groupes sur le fait que l'économie clandestine est plus prédominante dans les industries et les entreprises où les transactions en espèces continuent d'être une pratique régulière ou lorsque des options existent pour payer en espèces.**

- La plupart du temps, les participants ont indiqué le secteur de la construction (p. ex., les métiers, les entrepreneurs, l'aménagement paysager, les rénovations, etc.) et les services personnels (p. ex., les salons, les soins pour animaux de compagnie, les services de nettoyage, les garderies ou la garde d'enfants, l'entraînement personnel, etc.) comme les principaux secteurs où une grande partie des activités de l'économie clandestine se déroulent. D'autres étaient d'avis que l'économie clandestine serait omniprésente lorsque le troc est une pratique plus acceptable (p. ex., les marchés en ligne, les marchés artisanaux, les transactions entre pairs). En dehors de ceux-ci, il y a également eu quelques mentions de secteurs tels que les cabinets dentaires comme pouvant participer aux activités de l'économie clandestine. Il y avait une perception selon laquelle certains dentistes ou chirurgiens buccaux peuvent fournir des services en espèces seulement. Certains estiment également qu'il pourrait y avoir plus de troc entre les personnes qui ont besoin de services dentaires, mais qui ne sont pas en mesure de les payer, et les fournisseurs de soins dentaires. Les participants ont lié cela à la pandémie de COVID-19 qui, selon eux, avait créé des situations financières difficiles pour les dentistes et les patients.
- Le profil des propriétaires et des exploitants d'entreprise qui étaient considérés comme participant à ce type d'activité se retrouve dans tous les groupes démographiques. Certains estiment que l'Agence devrait cibler les jeunes propriétaires d'entreprise ou ceux qui lancent une nouvelle entreprise qui pourraient ne pas comprendre leurs obligations fiscales, tandis que d'autres croyaient que des entreprises plus matures seraient une cible plus appropriée. Les entreprises exploitées dans les régions rurales ont également été mentionnées, ainsi que celles appartenant à de nouveaux arrivants qui n'ont peut-être pas eu beaucoup d'expérience avec la tenue rigoureuse de livres et la production de déclarations de revenus annuels avant leur arrivée au Canada.

**La capacité de survie a été perçue comme un facteur de motivation clé influençant la participation des PME à l'économie clandestine.**

- Les facteurs de motivation secondaires comprenaient les pressions exercées par les clients et, moins souvent, les autres fournisseurs sur l'entreprise, ainsi que les pressions liées à l'inflation.
- La désillusion générale à l'égard du gouvernement et un manque perçu de transparence ou de responsabilisation à l'égard des dépenses du gouvernement ont également été cités comme des facteurs de motivation possibles.

**Il y avait des points de vue divergents au sujet de l'importance de lutter contre les activités de l'économie clandestine et de l'intensification des efforts de l'Agence pour renforcer l'observation et**



**l'exécution. Bien que certains estimaient que l'Agence devrait aborder ce qui est considéré comme un terrain de jeu injuste entre les entreprises qui respectent la loi et les entreprises non conformes, d'autres étaient d'avis que « l'analyse de rentabilisation » pourrait ne pas être assez solide pour appuyer les dépenses de fonds et de ressources sur cette question.**

- De nombreux participants, des PME et des intermédiaires fiscaux, ont fait remarquer que les efforts de l'Agence pourraient être mieux déployés en mettant l'accent sur les grandes sociétés qui, selon eux, sont plus en mesure de tirer parti des échappatoires fiscales ou des occasions de réduire le montant de l'impôt des sociétés payé. Ils estiment également que cette approche pourrait produire plus de recettes fiscales perdues.
- Certains ont également fait référence à l'attention médiatique récente concernant la décision de l'Agence de ne pas poursuivre les bénéficiaires non admissibles à des milliards de dollars en paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Ils ont demandé comment l'Agence aurait les ressources nécessaires pour lutter contre l'économie clandestine si la décision opérationnelle avait été prise de ne pas recouvrer les paiements qui ont été jugés inadmissibles par l'Agence à la suite d'une vérification interne.
- En ce qui concerne la façon dont l'Agence devrait aborder cette question, la plupart des participants étaient d'avis que les mesures préventives visant à accroître l'éducation et à réduire l'acceptabilité sociale des activités liées à l'économie clandestine seraient plus efficaces, mais moins chez les particuliers et les entreprises qui entreprennent ces activités intentionnellement. Les PME et les intermédiaires fiscaux estiment qu'une combinaison d'éducation, de vérifications et de pénalités est nécessaire. Toutefois, on craignait que cela mène à des vérifications plus répandues parmi les PME, ce qui est considéré comme injuste et coûteux pour l'entreprise par de nombreuses personnes.

**Une approche à voies multiples pour établir des liens avec les PME et les intermédiaires fiscaux a été recommandée par les participants, en s'appuyant davantage sur les outils numériques, y compris les médias sociaux et la publicité sur les plateformes numériques.**

- Très peu d'entre eux ont aimé l'idée des webinaires, qui étaient perçus comme trop longs, ou du courrier et des courriels habituels, compte tenu du volume de courrier reçu par les PME et les intermédiaires fiscaux. Les comptables ont recommandé que les renseignements soient communiqués par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles (p. ex., CPA).
- En ce qui concerne les messages qui pourraient trouver écho, il y a eu un consensus sur le fait que l'Agence devrait mettre l'accent sur l'incidence des activités liées à l'économie clandestine, comme mettre l'accent sur ce que le gouvernement est incapable d'accomplir en raison de la perte de recettes fiscales ou sur ce qu'il pourrait faire de plus pour améliorer la qualité de vie des Canadiens si ces revenus perdus étaient recouverts (p. ex., le financement et la construction d'un nombre d'hôpitaux, etc.). Les messages soulignant le fait que les activités liées à l'économie clandestine exercent plus de pression et alourdissent le fardeau fiscal sur ceux qui respectent leurs obligations ont également été raisonnablement bien reçus.

## C. Méthodologie

Au total, 38 triades ont été réalisées du 30 janvier au 21 février 2023, dans cinq régions du Canada (Atlantique, Ontario, Québec, Prairies et Pacifique). Vingt-quatre triades ont été réalisées avec des PME et 14 triades ont été réalisées avec des intermédiaires fiscaux. Les triades avec des PME ont été



principalement segmentées par secteur d'activité et les triades avec des intermédiaires fiscaux ont été principalement segmentées en fonction de la taille des entreprises qu'elles servent habituellement, mesurée par le nombre d'employés.

Les participants ont été recrutés dans la langue officielle de leur choix au moyen d'une approche hybride par téléphone et en ligne. Au total, 148 participants ont été recrutés et 122 ont participé. Chaque triade a été menée en ligne au moyen de Zoom, et a duré environ 90 minutes. Les PME et les intermédiaires fiscaux ont reçu une rétribution de 200 \$ en reconnaissance de leur temps. Au total, 28 triades ont été menées en anglais et 10 en français.

## D. Remarque à l'intention du lecteur

La recherche qualitative comprend la collecte, l'analyse et l'interprétation de données qui ne sont pas facilement réduites à des chiffres. Ces types d'études fournissent des renseignements précieux et utiles sur les attitudes, les motivations et les comportements de publics cibles précis, comme en témoignent leurs propres « voix ». Toutefois, la nature semi-structurée des discussions de groupe et le nombre limité de participants qui participent à la recherche signifient que les constatations devraient être considérées comme étant de nature plus directionnelle. Elles ne devraient pas être considérées comme pouvant être statistiquement extrapolables à l'ensemble de la population de propriétaires/exploitants de petites et moyennes entreprises ou d'intermédiaires fiscaux dans l'ensemble du Canada.

## E. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 122 345,10 \$ (y compris les taxes applicables).

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nom du fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) : **46637-23-7700/CY**

Date d'attribution du contrat : 25 novembre 2022

Budget du contrat : 122 345,10 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette étude, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [PABPOPRESG@cra-arc.gc.ca](mailto:PABPOPRESG@cra-arc.gc.ca).



## II. Constatations détaillées



## Introduction

---

### A. Pratiques de production de déclarations et relations avec les intermédiaires fiscaux

En général, la plupart des propriétaires et des exploitants de petites et moyennes entreprises ont indiqué qu'ils ne trouvaient pas que la production des déclarations de revenus des entreprises chaque année était une tâche difficile. Cela s'explique principalement par le fait que bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils comptent sur les services d'intermédiaires fiscaux, plus précisément les comptables et les commis comptables, pour prendre en charge la préparation et la production de leurs déclarations de revenus annuels. Presque tous les participants étaient d'avis que les intermédiaires fiscaux sont essentiels à cet égard.

Bien que certains propriétaires et exploitants d'entreprise aient estimé que le processus d'organisation et de suivi de leurs revenus et de leurs dépenses annuels était relativement simple, surtout s'ils avaient un commis comptable à l'interne, d'autres ont trouvé que le plus grand défi était le temps nécessaire pour compiler tous les renseignements nécessaires à fournir à leur comptable. En ce qui concerne la préparation de leurs déclarations de revenus des sociétés, un grand nombre d'entre eux ont indiqué que ce processus était extrêmement complexe et ont indiqué qu'ils ne sauraient pas par où commencer s'ils devaient assumer cette responsabilité sans aide extérieure. Ces participants croyaient généralement que la plupart des propriétaires et exploitants de PME n'auraient pas une compréhension suffisante de leurs obligations fiscales pour produire eux-mêmes leurs déclarations de revenus et faisaient probablement de nombreuses erreurs sans les conseils d'un comptable. Quelques-uns se sont souvenus d'avoir entendu des témoignages de PME qui avaient tenté de préparer leurs déclarations de revenus sans soutien professionnel et avaient trouvé ce processus extrêmement difficile. Dans certains cas, les participants ont également indiqué que l'Agence a créé un environnement dans lequel les propriétaires ou les exploitants d'entreprise sont maintenant tenus de faire appel aux services d'un intermédiaire fiscal en raison de la complexité du régime et de divers formulaires à remplir. Seulement quelques-uns se sentaient un peu plus confiants dans leur compréhension du processus fiscal, indiquant qu'ils préparaient et produisaient habituellement leurs déclarations de revenus eux-mêmes et qu'ils ne comptaient généralement que sur leur comptable pour examiner leur déclaration avant qu'elle soit produite.

Au moment de discuter de la façon dont ils feraient habituellement le suivi de leurs finances tout au long de l'année, plusieurs ont décrit l'utilisation d'un logiciel de comptabilité, de commis comptables ou de comptables internes à cette fin. Même si un plus petit nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils recevaient également des conseils d'autres professionnels du droit, de conseillers en placement ou d'associations professionnelles au sein de leurs industries respectives, la plupart d'entre eux se sont appuyés principalement sur les intermédiaires fiscaux pour obtenir des conseils sur la planification fiscale. Les services d'intermédiaires fiscaux étaient considérés comme une nécessité absolue pour les PME dont les activités commerciales étaient plus complexes et, par conséquent, leurs rapports financiers étaient également plus complexes. Par exemple, les personnes qui travaillaient comme franchisés pour de grandes sociétés, les entreprises ayant plusieurs emplacements et les entreprises effectuant des transactions en devises étrangères. Un certain nombre de participants qui travaillaient en tant que vendeurs au détail vendant des produits lors de foires commerciales ou sur plusieurs plateformes numériques croyaient qu'il était beaucoup plus difficile pour eux de faire le suivi de leurs revenus et de leurs dépenses par rapport aux



entreprises qui n'ont qu'un seul emplacement de vente au détail. Bien que la plupart des propriétaires et des exploitants de PME se fient aux intermédiaires fiscaux pour tous leurs besoins en matière de comptabilité, un petit nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils produisaient souvent leurs déclarations trimestrielles de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), même si bon nombre d'entre eux ont dit que ce processus prend également beaucoup de temps.

En ce qui concerne la valeur perçue que les intermédiaires fiscaux ajoutent à leurs entreprises, la plupart des propriétaires et des exploitants de PME ont décrit leurs intermédiaires fiscaux comme une ressource indispensable. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que leurs entreprises avaient grandement bénéficié de leur relation de travail avec les intermédiaires fiscaux, car ces professionnels ont offert une compréhension approfondie des règles et des politiques fiscales, ainsi que des connaissances sur la façon de demander des prestations et des crédits auxquels ils pourraient avoir droit. De plus, plusieurs participants ont indiqué qu'ils préféraient se concentrer sur leurs activités opérationnelles quotidiennes, dans le but de maintenir la viabilité et la rentabilité de leur entreprise, plutôt que sur les questions administratives. Bon nombre d'entre eux ont indiqué que le recours à un comptable leur a procuré une grande tranquillité d'esprit en sachant que leurs déclarations de revenus étaient préparées correctement. Il a été estimé que cette confiance, à son tour, leur a permis de consacrer une plus grande attention à la gestion et à l'amélioration d'autres aspects de leur entreprise. Bien que certains aient parlé des coûts financiers élevés qu'ils pourraient engager en utilisant des intermédiaires fiscaux, presque tous estimaient qu'il s'agissait d'une dépense nécessaire et croyaient qu'ils ne seraient pas en mesure d'assumer cette responsabilité par eux-mêmes. Plutôt que de considérer leurs intermédiaires fiscaux uniquement comme un coût pour leur entreprise, certains les ont plutôt décrits comme une mesure d'économie en croyant que la possibilité de commettre une erreur et le temps qu'il faudrait pour la régler serait probablement beaucoup plus coûteux pour leur entreprise à long terme. Bien qu'ils considèrent également les intermédiaires fiscaux comme étant utiles, quelques-uns se sont dits préoccupés par le fait que leurs comptables étaient souvent confrontés à des charges de travail écrasantes pendant la période de production des déclarations de revenus. Par conséquent, il a été estimé que certains intermédiaires fiscaux pourraient être tenus de produire de nombreuses déclarations en peu de temps, ce qui pourrait les amener à omettre certains crédits ou prestations auxquels leurs clients pourraient avoir droit. Malgré cette possibilité, presque tous ont estimé qu'il était essentiel de faire appel à un comptable professionnel pour vérifier et confirmer que leurs déclarations annuelles avaient été préparées avec exactitude et en temps opportun, estimant que cela était très important pour la réputation globale de leur entreprise et leur position auprès de l'Agence.

Bien que quelques intermédiaires fiscaux aient décrit être en communication avec leurs clients tout au long de l'année, la plupart ont indiqué qu'ils n'interagissaient habituellement avec leurs clients que pendant la période de production des déclarations de revenus ou lorsqu'un problème nécessitait une attention immédiate (p. ex., une nouvelle cotisation ou une vérification).

Dans l'ensemble, il a été largement estimé que le recours à un intermédiaire fiscal réduisait la probabilité que la déclaration de revenus des entreprises fasse l'objet d'une nouvelle cotisation. Bon nombre d'entre eux ont également indiqué que, dans l'éventualité où une nouvelle cotisation aurait lieu, ils étaient convaincus que leur comptable serait en mesure d'intervenir et de s'assurer que les problèmes seraient résolus de façon simple.

En discutant de la façon dont l'Agence pourrait aider les PME à préparer leurs déclarations de revenus, les participants ont fourni un éventail de réponses. Elles comprenaient :



- Rendre le site Web de l'Agence plus convivial – Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le site Web, dans sa forme actuelle, était difficile à naviguer. Les participants étaient d'avis que des efforts puissent être déployés pour simplifier la présentation et la conception afin d'être plus intuitives pour les propriétaires et les exploitants d'entreprise qui cherchent à produire leurs déclarations de revenus ou à obtenir des renseignements supplémentaires liés à leurs obligations fiscales. Quelques-uns étaient d'avis que le site Web avait besoin d'une refonte complète et estimaient que cela devrait être une priorité absolue pour l'Agence à l'avenir.
- Simplifier le processus fiscal – Un grand nombre de participants estiment que l'impôt des sociétés au Canada est un sujet trop complexe et trop lourd à l'heure actuelle. De nombreux participants étaient d'avis qu'il était souvent difficile de comprendre la façon dont leurs impôts étaient calculés et de savoir les crédits et les prestations auxquels ils avaient droit. Il a été suggéré que l'Agence devrait travailler à la création d'un modèle simplifié sur son site Web, semblable aux programmes comme TurboTax, où les entreprises pourraient entrer leurs renseignements financiers et produire leurs déclarations de revenus directement auprès de l'Agence. On pensait que ce faisant, les propriétaires d'entreprise n'auraient pas à compter sur les intermédiaires fiscaux dans la même mesure afin de préparer et de produire leurs déclarations de revenus annuels.
- Communiquer de façon proactive les changements apportés aux règles et aux politiques fiscales – Un certain nombre de participants estiment qu'il est très difficile de connaître les règles fiscales actuelles et que d'autres mesures pourraient être prises pour aviser les propriétaires d'entreprise de toute modification apportée aux règlements fiscaux au fur et à mesure qu'elles surviennent. Bien que plusieurs participants dans l'ensemble de ces groupes composés d'intermédiaires fiscaux croyaient avoir une compréhension relativement solide des règles fiscales actuelles, un certain nombre d'entre eux avaient l'impression que leurs clients n'avaient généralement qu'une connaissance limitée dans ce domaine et qu'ils bénéficieraient d'une communication accrue de la part de l'Agence. Plusieurs participants ont suggéré que l'Agence devrait utiliser son site Web et ses communications pour fournir des mises à jour aux contribuables au sujet des changements apportés aux règles et aux politiques qui pourraient avoir une incidence sur leurs déclarations de revenus à l'avenir.
- Fournir aux nouvelles entreprises des renseignements sur leurs obligations fiscales – On a suggéré que chaque entreprise nouvellement inscrite auprès de l'Agence reçoive un aperçu facile à comprendre de ses obligations fiscales. Plusieurs participants ont indiqué avoir déjà fait des erreurs sur leurs déclarations de revenus d'entreprise par ignorance ou par manque de compréhension de ce qui était requis.
- Créer une foire aux questions (FAQ) concernant les erreurs courantes commises par les nouvelles entreprises – Un certain nombre de participants ont l'impression que de nombreuses PME font souvent des erreurs ou des omissions semblables, surtout lors de la première année de production de leurs déclarations de revenus des entreprises et estiment qu'un aperçu des problèmes fiscaux courants rencontrés par les propriétaires et les exploitants d'entreprise serait extrêmement utile.

## B. Opinions sur l'observation volontaire

Le régime fiscal du Canada est fondé sur l'observation volontaire et l'autocotisation, ce qui signifie que les particuliers et les entreprises se conforment volontairement aux lois. L'Agence du revenu du Canada entreprend une gamme d'activités d'observation qui visent à protéger l'intégrité du régime fiscal d'autocotisation du Canada. Dans le but de faciliter l'observation, l'Agence entreprend des activités de



sensibilisation, de service et d'éducation pour les personnes qui ont besoin d'aide supplémentaire, y compris les lettres d'incitation et le programme d'aide à l'observation.

Lorsqu'on leur a demandé quels sont les principaux facteurs de motivation de l'observation volontaire, la plupart des participants ont contesté l'utilisation du terme « volontaire » pour décrire l'approche du Canada en matière d'imposition et d'observation fiscale. Le consensus était que la préparation et la production de déclarations de revenus sont obligatoires plutôt que volontaires. Les propriétaires/exploitants de PME et les intermédiaires fiscaux estimaient qu'il y avait un impératif juridique de se conformer à la législation fiscale, sinon les particuliers et les entreprises contreviendraient à la loi et seraient assujettis à des pénalités ou à la possibilité d'accusations criminelles pour évasion fiscale.

Même si la plupart des participants ne considéraient pas que le régime fiscal fonctionnait sur la base de l'observation volontaire, quelques propriétaires ou exploitants de PME l'ont décrit comme étant fondé sur un « système d'honneur ». En décrivant le régime fiscal du Canada de cette façon, ces participants avaient tendance à se concentrer davantage sur l'idée que les Canadiens et les entreprises canadiennes ont la responsabilité de faire des déclarations exactes au sujet de leur situation financière lorsqu'ils produisent leurs déclarations de revenus afin d'éviter toute répercussion négative.

Sur une base spontanée, les raisons les plus convaincantes données par les participants pour se conformer au régime fiscal étaient axées sur la crainte de pénalités ou d'intérêts pour production tardive, ainsi que sur les efforts subséquents requis pour corriger le problème et la distraction qui en découle des activités commerciales quotidiennes pour les propriétaires et les exploitants de PME. Les intermédiaires fiscaux ont indiqué que la plupart des PME préfèrent ne pas interagir avec l'Agence si elles peuvent l'éviter. Elles ne souhaitent pas non plus payer les frais comptables pour régler un problème fiscal. Il y avait également un sentiment chez certaines PME et certains intermédiaires fiscaux que les pénalités imposées aux déclarants qui produisent leur déclaration en retard peuvent être très élevées et qu'il s'agirait d'un montant important à assumer pour toute petite ou moyenne entreprise. À cet égard, certains ont fait remarquer que la production tardive pourrait également alerter l'Agence d'un problème possible, ce qui pourrait « signaler » l'entreprise pour une vérification ou une nouvelle cotisation future.

Un élément de motivation secondaire, mentionné par un certain nombre de participants, était l'occasion de tirer profit des crédits d'impôt, des remboursements, des incitatifs et des soutiens financiers offerts aux entreprises, et de s'assurer que tout remboursement d'impôt dû à l'entreprise serait émis rapidement par l'Agence. Les propriétaires et exploitants de PME au Canada atlantique étaient un peu plus susceptibles de mentionner ces facteurs comme facteurs de motivation principaux sur une base spontanée par rapport aux participants dont les entreprises sont situées dans d'autres régions du pays. D'autres PME ont indiqué que, dans le respect des règles, elles étaient principalement motivées à payer le moins d'impôt possible.

Parmi les intermédiaires fiscaux, on a fait remarquer que toute entreprise qui présente une demande de prêt ou de crédit devrait fournir des déclarations de revenus à jour. Par conséquent, ils estiment que cela encourage les PME à s'assurer que leurs déclarations de revenus sont à jour. En revanche, d'autres ont reconnu que l'intérêt principal d'un certain segment de leurs clients était de réduire au minimum leurs impôts dus par tous les moyens possibles, y compris la participation à l'économie clandestine et de ne pas déclarer ou sous-déclarer le revenu de leur entreprise.

Plusieurs participants ont indiqué qu'un facteur de motivation clé découlait de la propension des Canadiens à respecter les lois et les règles, et que cela était démontré par leurs comportements à l'égard



du régime fiscal. D'autres ont indiqué que le fait de se conformer aux lois et aux exigences fiscales actuelles leur procurait une certaine tranquillité d'esprit, ce qui leur permettait de se concentrer davantage sur d'autres aspects de leur entreprise. Notamment, ces types de commentaires ont été formulés plus fréquemment par des femmes propriétaires/exploitantes d'entreprise. Les intermédiaires fiscaux ont également indiqué volontairement que bon nombre de leurs clients étaient des gens sincères et honnêtes et qu'ils voulaient exercer leurs activités conformément à la loi.

Moins de participants considéraient le potentiel de risque pour leur réputation, l'obligation morale de payer de l'impôt ou le fait que les impôts appuient les programmes et les services essentiels pour les Canadiens comme des facteurs de motivation importants. Ces facteurs ne sont pas survenus de façon spontanée en tant que principaux facteurs de motivation de l'observation. Lorsqu'on leur a demandé de le faire, les opinions sur la mesure dans laquelle ces facteurs étaient perçus comme motivant des niveaux plus élevés d'observation fiscale chez les PME étaient quelque peu mitigées. Les participants qui estimaient que les propriétaires et les exploitants de PME étaient moins susceptibles d'être motivés par ces facteurs ont souligné qu'ils étaient principalement concentrés sur ce qui était nécessaire pour maintenir leurs activités commerciales et, par conséquent, ces facteurs n'étaient pas nécessairement au premier plan en ce qui concerne la production de leur déclaration de revenus d'entreprise.

Certains participants ont adopté un point de vue légèrement différent en faisant remarquer qu'en tant que propriétaires et exploitants de petites et moyennes entreprises, ils ont senti une certaine obligation morale de contribuer au financement des programmes, des services et de l'infrastructure qui profitent à la collectivité ou aux collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités. Certains intermédiaires fiscaux ont également fait remarquer que quelques-uns de leurs clients, bien que ce ne soit pas la majorité, estimaient qu'il était leur devoir de contribuer en payant les impôts dus en raison du soutien du gouvernement qu'ils ont reçu pour leur entreprise.

En même temps, les PME étaient quelque peu équivoques dans leurs commentaires. Leur perception était que les grandes sociétés au Canada sont en mesure de trouver des façons de réduire considérablement leur fardeau fiscal global. Cela a été perçu comme un facteur démotivant pour les petites entreprises, en particulier du point de vue de tout argument selon lequel les PME devraient payer des impôts par obligation morale ou sociale.

Cette discussion a incité certains participants à réitérer que c'était l'idée d'une nouvelle cotisation qui les préoccupait le plus en ce qui concerne la réputation de leur entreprise. Ces participants étaient principalement préoccupés par le fait de se forger une réputation en tant qu'entreprise qui faisait fréquemment l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence, et la possibilité que la publicité négative soit transmise par le bouche-à-oreille à leurs pairs dans le milieu des affaires et à leurs clients. D'autres ont exprimé le désir de s'assurer que leurs états financiers et leurs déclarations de revenus étaient en règle dans l'éventualité d'une vente possible de l'entreprise, en particulier compte tenu de l'utilisation croissante d'outils de recherche en ligne, comme ZoomInfo, qui permet aux autres d'accéder rapidement à des renseignements sur la situation financière et la réputation d'une entreprise.

Une discussion plus approfondie visant à examiner le lien perçu, s'il y a lieu, entre l'observation fiscale et le financement des programmes et des services nécessaires a incité plusieurs participants à formuler des commentaires à l'appui de la prémisse selon laquelle les impôts sont le prix que les particuliers et les entreprises paient pour les services rendus par l'État. Quelques PME ont ressenti l'obligation de contribuer à l'amélioration de la société canadienne, plus particulièrement pour les services publics dans les



collectivités où elles sont établies. Bien que ce ne soit pas exclusivement, certains participants qui étaient de cet avis étaient impliqués dans des entreprises ayant une mission sociale ou un engagement fort à l'égard de la responsabilité sociale.

En même temps, des questions ont été soulevées au sujet des dépenses du gouvernement et de la question de savoir si les impôts canadiens étaient réellement affectés à l'appui des programmes et des services clés.

Les intermédiaires fiscaux ont rarement mentionné que la responsabilité sociétale était un facteur de motivation clé pour les petites et moyennes entreprises. Parmi ceux qui l'ont fait, certains ont fait valoir que ce point de vue est probablement plus courant chez les propriétaires/exploitants d'entreprise plus âgés et non chez les générations plus jeunes.

Les points de vue des participants au Québec reflétaient généralement ceux exprimés par les participants d'autres régions, mais beaucoup étaient déconcertés par le terme « observation volontaire ». Lorsqu'on leur a demandé leur interprétation, seuls quelques participants ont été en mesure de résumer, dans une certaine mesure, ce que signifiait cette phrase.

## C. Perceptions concernant l'activité économique clandestine au Canada

Décrivant de façon spontanée ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils ont entendu le terme « économie clandestine », les participants ont fourni un éventail de réponses. De nombreuses personnes croyaient que cette expression faisait principalement référence aux opérations en espèces qui n'étaient pas déclarées comme un revenu imposable et pour lesquelles aucune facture ni aucun reçu n'était émis. Plusieurs ont également mentionné des opérations de troc et d'échange de biens et de services (p. ex., chambres d'hôtel gratuites, repas gratuits, etc.) comme forme de paiement. Pour certains, on croyait que ce terme avait des connotations principalement associées aux activités illégales et plusieurs participants décrivaient le terme comme comprenant des activités comme le blanchiment d'argent, le crime organisé et la vente de produits illégaux sur le « marché noir ».

Pour clarifier, les participants ont reçu la description suivante :

*L'économie clandestine comprend les transactions économiques légales (c.-à-d. pas le marché noir ou illégal) portant sur des biens ou des services qui ne sont pas déclarées, entraînant le non-respect des lois fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada. Plus précisément, cela comprend les situations dans lesquelles les transactions sont sous-déclarées ou non déclarées, qui contribuent toutes deux à la croissance de l'économie clandestine. La sous-déclaration ou la non-déclaration est considérée comme faisant partie de l'économie clandestine, peu importe si le contribuable est intentionnellement contrevenant ou n'est tout simplement pas au courant de ses obligations fiscales.*

Après avoir reçu cette définition, les participants croyaient toujours que, même si l'économie clandestine comprend des transactions économiques légales dans les biens et les services, le comportement lui-même est principalement entrepris intentionnellement (plutôt qu'involontairement).

On leur a demandé s'ils étaient d'avis que ce type de comportement était répandu, si la plupart croyaient que c'était le cas, et ils avaient l'impression que ces types d'activités avaient lieu dans toutes les régions du pays. À l'échelle régionale, certains participants ont indiqué qu'ils croyaient que l'activité de l'économie



clandestine était probablement plus élevée dans les provinces les plus performantes ou dans les plus grandes économies du Canada, comme l'Ontario et le Québec. Notamment, les intermédiaires fiscaux en Alberta étaient moins enclins à penser qu'il y avait beaucoup d'activités de cette nature dans cette province. De nombreuses personnes ont exprimé l'opinion que l'activité économique clandestine était probablement beaucoup plus courante dans les collectivités rurales où les particuliers se connaissent et ont établi une confiance les uns avec les autres et où les espèces continuent d'être utilisées à un degré plus élevé. On a estimé qu'il était généralement plus facile d'établir des relations transactionnelles fondées sur l'argent comptant ou les échanges de services dans les petites collectivités où les mêmes entreprises et les mêmes clients ont interagi les uns avec les autres de façon continue. Un certain nombre de propriétaires et d'exploitants de PME résidant dans ces petites collectivités ont déclaré être régulièrement approchés par les clients pour conclure des transactions au comptant et croyaient que, pour beaucoup, cela était accepté comme une méthode normale de faire des affaires.

En discutant des secteurs dans lesquels on croyait que ces types d'activités étaient les plus répandus, de nombreux participants ont mentionné que l'industrie de la construction faisait référence aux entrepreneurs et aux rénovateurs, ainsi qu'à des métiers précis comme la plomberie, les services publics, l'aménagement paysager et l'entretien ménager où la main-d'œuvre pourrait être payée en espèces. Plusieurs ont également mentionné des domaines tels que le commerce de détail, l'accueil et les restaurants, la dentisterie et les services personnels, comme les services de beauté (p. ex., salons), les services de nettoyage, les soins des animaux de compagnie, la formation personnelle, entre autres types d'opérations semblables. La plupart croyaient qu'il s'agissait des types d'entreprises les plus courants où les biens et les services pouvaient être facilement échangés sans nécessiter un degré important de surveillance.

D'autres ont ajouté que les activités liées à l'économie clandestine étaient plus faciles à réaliser dans les interactions des entreprises qui se déroulaient au niveau du « propriétaire à propriétaire », où les propriétaires/exploitants de petites entreprises ou les entrepreneurs indépendants pouvaient conclure des ententes directement avec d'autres décideurs. Quelques-uns croyaient également que plusieurs propriétaires de petites entreprises participaient à ces types d'opérations, précisément pour sous-déclarer leur revenu, ce qui leur permettait de demeurer de petits fournisseurs sous le seuil des 30 000 \$ en revenus annuels.

On s'est demandé si ce comportement avait augmenté dans leurs propres secteurs au cours des dernières années; un certain nombre d'entre eux ont estimé que c'était le cas. En même temps, pour ceux qui travaillent dans les métiers ou en tant que vendeur au détail, on a estimé que, dans une certaine mesure, ce type d'activité avait toujours eu lieu. Les participants qui travaillaient dans un contexte d'entreprise un peu plus grande ou dans des secteurs plus réglementés (p. ex., les services financiers) étaient généralement d'avis que cette activité était beaucoup moins courante dans le secteur dans lequel ils travaillaient. On a estimé que dans des industries comme celles-ci, les équipes d'observation internes et d'autres organismes de réglementation signalaient habituellement ce type de comportement s'il se produisait, ce qui le rendrait exceptionnellement difficile à mettre en œuvre. Il a également été mentionné que pour toute personne qui traite avec des entreprises de taille moyenne ou plus grande dans une situation de B2B, l'exigence de factures afin de tenir compte des dépenses permettrait de réduire la probabilité d'activités d'inobservation.

Les participants étaient d'avis que la participation à l'économie clandestine touche tous les groupes démographiques. En ce qui concerne l'âge, certains croient que les propriétaires d'entreprise plus jeunes



ou plus récemment propriétaires peuvent être plus susceptibles de participer simplement en raison d'un manque de connaissances. En revanche, d'autres ont pensé qu'il pourrait s'agir de propriétaires de PME et d'entreprises plus âgés et plus matures qui sont plus susceptibles de participer, car ils peuvent avoir fonctionné de cette façon pendant de nombreuses années sans faire l'objet d'une vérification ou d'une pénalité.

En mettant l'accent sur l'incidence de la COVID-19 sur l'économie clandestine, la plupart des répondants étaient d'avis que ce type de comportement avait augmenté considérablement au cours de la pandémie. On croyait que de nombreux propriétaires/exploitants d'entreprise, surtout ceux qui travaillent dans les métiers ou dans le secteur du commerce de détail, avaient créé des sources de revenus en espèces pendant la pandémie afin de gagner un revenu supplémentaire tout en permettant à l'entreprise de continuer à recevoir les avantages liés à la pandémie, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et d'autres formes de soutien. Pour plusieurs propriétaires ou exploitants de PME, ce type de comportement était davantage perçu comme un acte de désespoir plutôt que comme un acte de convoitise. Certains pensaient que, en raison de l'incidence économique négative des restrictions et d'autres règlements de santé publique sur leurs activités commerciales normales, de nombreux propriétaires d'entreprise n'avaient pas d'autre choix que de participer à ce type d'activité clandestine afin de continuer à joindre les deux bouts sur le plan financier. Quelques-uns étaient également d'avis que la pandémie avait entraîné une augmentation des projets de rénovation domiciliaire et de construction. Ils ont supposé que, compte tenu de la prévalence perçue de ce secteur dans l'économie clandestine, cette activité avait contribué à une augmentation supplémentaire de la taille de l'économie clandestine. Un petit nombre d'entre eux se sentaient quelque peu différents, croyant que l'utilisation accrue des options de paiement sans contact et des transactions numériques pendant la pandémie avait probablement eu l'incidence opposée sur l'économie clandestine, ce qui a effectivement contribué à réduire ce type de comportement.

On a demandé aux intermédiaires fiscaux s'ils fourniraient de façon proactive des renseignements à leurs clients concernant les avantages de déclarer leur revenu complet ou leurs déclarations annuelles. Bien que certains aient indiqué qu'ils transmettent aux clients l'importance de déclarer correctement leur revenu afin de s'assurer qu'ils maximisent leur admissibilité à divers crédits d'impôt et déductions, la plupart ont précisé qu'ils seraient très réticents à conseiller des clients ou à travailler ceux qui, selon eux, ne déclareraient pas le revenu de leur entreprise entièrement ou de façon exacte. Il a été largement estimé qu'il incombe principalement au client d'être transparent sur le plan financier et que, si des erreurs étaient commises, il aviserait immédiatement ses clients de communiquer avec l'Agence et de remplir un formulaire de divulgation volontaire pour corriger le problème. Les intermédiaires fiscaux ont fait remarquer que, dans presque tous les cas, leurs clients suivraient probablement leurs conseils et leurs recommandations en ce qui a trait au processus de correction des erreurs, une fois qu'ils ont été découverts. Quelques-uns ont également indiqué qu'ils conseillaient souvent à leurs clients de traiter les paiements électroniques dans la mesure du possible en raison de la traçabilité accrue de ces types de transactions.

Les participants ont ensuite participé à un exercice où on leur a présenté un certain nombre de facteurs qui pourraient être à l'origine de l'économie clandestine. On leur a demandé d'indiquer ceux qui, selon eux, étaient les facteurs de motivation les plus importants. Ils comprenaient :

- *Fardeau fiscal lourd*



- *Fardeau administratif des entreprises (structure de déclaration de revenus complexe ou difficile à comprendre)*
- *Désillusion à l'égard du gouvernement et de l'Agence*
- *Capacité pour les entreprises à établir des prix plus concurrentiels*
- *Augmentation des volumes de ventes et des niveaux de bénéfice*
- *Risque de fermeture de la plupart des petites et moyennes entreprises si elles déclaraient tous leurs revenus*
- *Pression des clients*
- *Méthode considérée par les entreprises comme une pratique courante*
- *Conseils ou influence des autres*

Dans tous les groupes, le fardeau fiscal élevé des PME était considéré comme le principal facteur influençant l'activité économique clandestine. Un certain nombre de participants ont décrit les difficultés financières auxquelles font face de nombreuses petites et moyennes entreprises, surtout dans les premières années de leurs activités, et ils croyaient que les obligations fiscales de ces entreprises pourraient souvent être extrêmement restrictives. Plusieurs participants étaient d'avis que les entreprises canadiennes étaient imposées à un taux plus élevé par rapport à de nombreuses autres administrations et que les propriétaires/exploitants de PME estimaient souvent qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de sous-déclarer leur revenu comme moyen de soutenir leur entreprise. On a estimé que la combinaison de la pandémie et de l'augmentation du coût de la vie exerçait une pression accrue sur les entreprises et mettait certaines entreprises en péril. Plusieurs participants étaient sympathiques aux entreprises qui, selon eux, étaient obligées de prendre la décision de participer à des activités d'économie clandestine comme mécanisme de survie. Ils croyaient que pour certaines entreprises, il pourrait s'agir de la seule voie viable pour qu'elles puissent demeurer en affaires.

La désillusion à l'égard du gouvernement du Canada et de l'Agence a également été largement perçue comme un facteur de motivation chez les participants. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que les PME étaient souvent injustement ciblées par l'Agence pour les nouvelles cotisations et les vérifications, tandis que les grandes sociétés ont reçu des allègements fiscaux importants. Les participants étaient d'avis que, par rapport aux PME, les grandes sociétés ne payaient pas leur juste part d'impôt. Par conséquent, plusieurs personnes étaient d'avis qu'il était logique que les PME cherchent à participer à des activités économiques clandestines et que le gouvernement du Canada et l'Agence doivent travailler à trouver des moyens de réduire le fardeau fiscal de ces entreprises, plutôt que d'investir des ressources pour établir une nouvelle cotisation ou vérification de ces dernières. Les participants ont également parlé des dépenses publiques excessives ou imprudentes ou de l'utilisation abusive de l'argent des contribuables et ont estimé que cela a également pris en compte le manque de volonté de certains propriétaires ou exploitants de PME de demeurer conformes en matière d'impôt. Quelques-uns ont expressément mentionné les avantages de l'époque de la pandémie, comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), croyant que cela avait été attribué à de nombreuses entreprises qui n'étaient pas admissibles. Ils estiment qu'il faudrait en faire plus pour récupérer ces fonds plutôt que d'enquêter sur un pourcentage relativement faible d'entreprises qui participent à l'économie clandestine et qui produisent beaucoup moins de recettes recouvrées, par comparaison.

La pression exercée par les clients a également été décrite comme un facteur de participation à l'économie clandestine. Certains croyaient que même si les entreprises elles-mêmes ne souhaitent pas effectuer des transactions en espèces, elles ont dû faire face à des pressions de la part des clients qui souhaitent obtenir des services à un coût inférieur en payant en espèces. D'autres ont indiqué qu'ils étaient parfois disposés à



accepter des emplois payés en espèces à un coût inférieur si l'autre option signifiait qu'ils perdaient l'entreprise. En même temps, les propriétaires et les exploitants de PME ont indiqué qu'ils n'étaient pas disposés à effectuer des transactions en espèces pour des services, car cela pourrait faire en sorte que l'entreprise ne soit pas en mesure de réclamer certains types de dépenses d'entreprise dans sa déclaration de revenus.

La perception selon laquelle ce type de comportement est courant dans leurs collectivités, la capacité à établir le prix des produits et des services de façon plus concurrentielle, et le désir d'augmenter les volumes de ventes et les niveaux de profit ont également été perçus comme des facteurs de motivation par les participants. Bon nombre d'entre eux ont souligné que l'objectif principal des propriétaires et des exploitants de PME était de demeurer rentables et que, par conséquent, ces facteurs ont probablement tous joué un rôle dans la décision quant à savoir s'ils devraient participer, dans une plus ou moins grande mesure, à l'économie clandestine. On a réitéré l'opinion que dans de nombreuses collectivités, surtout celles qui étaient plus rurales ou éloignées, les transactions en espèces et le troc étaient considérés comme un mode de vie. Par conséquent, on a estimé qu'il y avait peu ou pas de stigmatisation pour les entreprises qui participaient à ces activités. Bien qu'ils reçoivent un peu moins d'attention, des facteurs tels que les conseils et l'influence des autres, la réduction du fardeau administratif des entreprises et le manque de capacité à demeurer en affaires sans sous-déclarer un certain montant de revenus ont tous été perçus par plusieurs participants comme jouant un rôle pour influencer le comportement de l'économie clandestine.

Lorsqu'on leur a demandé s'il y avait des tendances précises qui, selon eux, pourraient contribuer à l'augmentation de l'activité au sein de l'économie clandestine au cours des cinq à dix prochaines années, les participants ont fourni un éventail de réponses. Elles comprenaient :

- Inflation et augmentation du coût de la vie - Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que si des taux d'inflation élevés persistaient dans les années à venir, de nombreux propriétaires d'entreprise seraient probablement obligés de trouver des moyens supplémentaires de gagner un revenu, y compris au moyen d'activités économiques clandestines. Plusieurs propriétaires et exploitants de PME ont réitéré que cela deviendrait probablement une nécessité pour de nombreuses entreprises qui auraient de la difficulté à demeurer en affaires, et ont estimé que le gouvernement fédéral devrait fournir une aide supplémentaire aux PME.
- Augmentation du fardeau fiscal - Plusieurs participants prévoient que les entreprises confrontées à des pressions fiscales accrues pourraient envisager des options pour réduire leur fardeau fiscal, y compris la sous-déclaration ou la non-déclaration d'une partie ou de la totalité de leurs revenus. Quelques-uns ont expressément mentionné les mesures récentes, comme le prix fédéral du carbone, qui, selon eux, exercent une pression financière injuste sur les PME et estiment que le gouvernement du Canada devrait envisager un allègement fiscal pour le secteur des petites et moyennes entreprises dans le contexte économique actuel.
- Prévalence croissante des cryptomonnaies - Certains ont supposé qu'une augmentation de l'utilisation des cryptomonnaies (p. ex., le bitcoin) stimulerait l'activité économique clandestine. On a estimé que le manque relatif de réglementation et de traçabilité de ces devises encouragerait l'utilisation de ces types de devises pour mener des activités financières clandestines ou illégales. Quelques-uns se sentaient différents, croyant qu'en raison de la volatilité exceptionnelle et des récentes controverses concernant les cryptomonnaies, la plupart des propriétaires d'entreprise seraient réticents à utiliser les devises numériques dans le cadre de leurs activités commerciales.
- Augmentation des taux de retraite au cours des prochaines années - Certains ont émis l'hypothèse que, compte tenu du vieillissement de la population du Canada, un nombre croissant de personnes



prendraient leur retraite au cours de la prochaine décennie. On croyait que l'augmentation du coût de la vie exercerait une pression supplémentaire sur les aînés qui vivent avec un revenu fixe, encourageant certains à chercher des sources de revenus en espèces « hors registre » pour compléter leurs finances pendant leur retraite.

En discutant de la question de savoir si, selon eux, la numérisation croissante du commerce jouerait également un rôle dans l'augmentation de l'activité économique clandestine, la plupart des participants estiment que cela aurait plutôt l'effet contraire. On a estimé que la traçabilité et l'enregistrement numérique de ces transactions rendraient plus difficiles les activités liées à l'économie clandestine pour les personnes qui en exercent. En ce qui concerne les plateformes en ligne qui relient les acheteurs et les vendeurs, même si la plupart d'entre eux estiment que cela aurait peu d'incidence dans l'ensemble, quelques-uns ont supposé que des applications de troc en ligne pourraient être créées, ce qui permettrait aux Canadiens d'échanger des biens et des services entre eux avec peu ou pas d'argent comptant ou les taxes perçues.

## D. Points de vue sur le suivi et le renforcement de l'observation

Les participants ont été interrogés sur l'importance du suivi et de la surveillance de l'économie clandestine au Canada et de la question de savoir si l'Agence devrait intensifier ses efforts pour renforcer les programmes d'observation et d'exécution en ce qui a trait aux règles d'imposition que les exploitants hors sol devraient respecter. Les réponses étaient quelque peu en sourdine, car relativement peu de personnes considéraient la question de la lutte contre l'inobservation, en particulier chez les PME, comme une priorité urgente ou extrêmement importante pour l'Agence. Toutefois, la plupart d'entre eux estiment que cela est au moins modérément important.

Ceux qui ont accordé une certaine importance à la résolution de la question de l'économie clandestine croyaient que cela pourrait alléger le fardeau fiscal pour les autres.

D'autres étaient d'avis que l'inaction à l'égard de cette question nuirait à l'assiette fiscale du gouvernement du Canada, réduisant ainsi la capacité d'appuyer les programmes sociaux essentiels pour les Canadiens, ce qui aurait une incidence négative sur l'économie canadienne dans son ensemble et sur la stabilité financière du pays à long terme. Au sein de ce groupe, la notion d'équité a souvent été soulevée comme raison pour aborder la question de l'économie clandestine, et certains ont formulé des commentaires spontanés selon lesquels l'accès universel à l'ensemble des services publics est fondé sur le principe selon lequel tous les citoyens doivent payer leur juste part d'impôt. D'autres estiment également que le fait de ne pas s'attaquer directement à la question de l'économie clandestine la ferait croître et s'étendrait davantage.

Pour ceux qui ont accordé moins d'importance à la résolution de la question, les points de vue des participants à cet égard ont été influencés par ce qui suit :

- Le sentiment que la plupart des activités économiques clandestines sont principalement menées par des organisations ayant des intentions criminelles ou qui font le commerce d'activités et de biens illégaux ou illicites. Par conséquent, ils estiment que les efforts de l'Agence sur les petites et moyennes entreprises qui font le commerce de biens et de services légaux ont été quelque peu mal orientés.



- On croit que les PME éprouvent des difficultés et que des vérifications élargies et des pénalités accrues au sein du secteur des PME peuvent avoir des conséquences imprévues entraînant des fermetures d'entreprises et des faillites. Certains ont fait remarquer qu'il serait plus approprié, et générerait potentiellement plus de recettes « cachées », si le gouvernement du Canada se concentrait sur les grandes entreprises où il pourrait y avoir des millions de dollars en revenus non déclarés. D'autres estiment que le fait de cibler les PME en particulier pourrait être considéré comme trop audacieux de la part de l'Agence; les petites entreprises étant considérées comme une « cible facile » par rapport aux grandes organisations qui, selon eux, avaient accès à plus de ressources pour trouver des moyens de réduire leurs impôts des nouvelles cotisations ou des décisions de l'Agence en souffrance et en appel.
- Des préoccupations concernant la faisabilité d'aborder efficacement les activités économiques clandestines au Canada et les ressources (p. ex., financement et personnel) que cela nécessiterait. En plus des PME, plusieurs intermédiaires fiscaux ont souligné qu'il faudrait beaucoup de temps et de ressources pour recouvrer un montant important, car la perception était que l'activité de l'économie clandestine est répartie entre de nombreux types disparates de petites entreprises.
- Le sentiment que les activités liées à l'économie clandestine dans le secteur des petites et moyennes entreprises persisteraient, peu importe les efforts déployés par l'Agence, étant donné la perception que les entreprises qui participent à ce type d'activité le font comme un moyen de survivre.
- Une perception selon laquelle il serait particulièrement difficile de faire le suivi des transactions en espèces, plus précisément dans le secteur des services. En même temps, certains étaient d'avis que la tendance à la numérisation entraînerait une réduction de l'activité de l'économie clandestine.
- La croyance que les particuliers ont la responsabilité morale de payer de l'impôt et que le gouvernement ne devrait pas être responsable d'éduquer les particuliers à cet égard ou de surveiller leurs comportements.

Certains ont également indiqué qu'ils seraient plus enclins à appuyer une approche plus audacieuse pour lutter contre l'économie clandestine au Canada s'ils estimaient qu'il y avait une plus grande responsabilisation au sein du gouvernement en ce qui concerne les dépenses.

Les suggestions les plus importantes quant à ce que le gouvernement du Canada devrait faire pour régler ce problème sont axées sur ce qui suit :

- Mettre en place des programmes sur les indices pour encourager les Canadiens à signaler toute activité économique clandestine lorsqu'ils la soupçonnent ou l'observent.
- Réduire les obstacles et faire en sorte qu'il soit plus facile pour les entreprises de produire leurs déclarations de revenus. Certains intermédiaires fiscaux ont recommandé de réduire le taux d'imposition global pour les entreprises.
- Offrir plus de services éducatifs aux petites et moyennes entreprises qui peuvent trouver difficile de naviguer dans le régime fiscal. Certains intermédiaires fiscaux ont suggéré d'inclure une composante relative à l'impôt et à l'économie clandestine dans le programme des étudiants inscrits dans les écoles de métiers ou les programmes d'apprentissage.



- En collaboration avec l'éducation, certains étaient d'avis que les messages clés concernant les répercussions sur les entreprises de la participation à l'économie clandestine seraient utiles.
- Mettre en œuvre un système dans le cadre duquel l'Agence vérifierait les revenus déclarés par les entreprises qui exercent des activités dans les mêmes secteurs ou des secteurs semblables.
- Des vérifications plus fréquentes, à un intervalle de trois à cinq ans, parmi les grandes entreprises, avec un accent particulier sur celles qui déclarent des revenus inférieurs par rapport à la taille de l'entreprise. Les entreprises situées au Québec et en Ontario ont été mentionnées par plusieurs intermédiaires fiscaux.
- Examiner de plus près les registres bancaires ou les registres des opérations. Quelques intermédiaires fiscaux ont également suggéré plus de renvois des renseignements sur les déclarations T1 et T2 vis-à-vis des actionnaires.
- La création d'un groupe de travail spécialisé pour enquêter précisément sur ces types d'activités a également été mentionnée par les intermédiaires fiscaux en Colombie-Britannique.

La plupart étaient incertains quant à savoir si le gouvernement du Canada et l'Agence devraient faire plus, moins ou la même chose qu'ils font maintenant, principalement parce qu'ils n'étaient pas certains du niveau d'activité actuel dans ce secteur. D'autres étaient d'avis que le fait de prendre des mesures plus audacieuses pourrait avoir pour effet d'augmenter les activités économiques clandestines et ont mis en garde l'Agence pour examiner attentivement toute initiative en ce qui concerne les avantages et les risques.

Ceux qui étaient d'avis que l'Agence devrait intensifier ses efforts étaient motivés par le sentiment d'injustice de la situation actuelle pour les entreprises respectueuses de l'impôt, et la possibilité de recouvrer des recettes fiscales « perdues » importantes. Quelques participants étaient d'avis qu'il serait important de cibler plusieurs secteurs, et pas seulement les PME, et d'investir dans un processus de détermination des activités économiques clandestines possibles qui pourraient être reproduites dans l'ensemble des industries. En contrepartie, certains ont demandé à quel point l'organisation et la mise en œuvre d'un processus visant à cerner, à suivre et à traiter les activités liées à l'économie clandestine (EC) pourraient être coûteux.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pouvaient faire de plus ou s'ils étaient au courant de ce que le gouvernement du Canada et l'Agence font dans ce domaine, peu de gens pouvaient se rappeler quoi que ce soit en particulier. Il a été mentionné que l'Agence avait poursuivi certains contribuables et entreprises devant les tribunaux, qu'elle avait déployé des efforts pour recouvrer les prestations liées à la COVID-19 auprès de personnes qui n'étaient pas admissibles à les recevoir, qu'elle avait embauché des agents supplémentaires de l'Agence, qu'elle avait procédé à l'analyse des tendances et à la mise en œuvre de diverses autres analyses et vérifications. Quelques intermédiaires fiscaux se sont souvenus d'une campagne de lettres visant à éduquer les propriétaires uniques qui avaient spécifiquement déclaré des pertes d'une année à l'autre.

Les renseignements concernant l'étendue de l'activité de l'EC au Canada ont été accueillis avec un certain scepticisme et ont suscité un certain nombre de questions, plus précisément en ce qui concerne la façon dont les estimations sont produites, étant donné que l'activité de l'EC est, par nature, cachée. La réaction a été mitigée lorsque les participants ont été informés que le produit intérieur brut (PIB) estimé aux prix courants pour l'activité économique clandestine au Canada a atteint 61,2 milliards ou 2,7 % du PIB total en 2018, selon Statistique Canada. Bon nombre d'entre eux estimaient que la valeur en dollars de l'activité



de l'EC était extrêmement élevée et, dans certains cas, incompréhensible. Plusieurs ont indiqué que le nombre était plus élevé que prévu, surtout par rapport à la valeur en dollars des autres dépenses du gouvernement (p. ex., les dépenses militaires). Ils étaient préoccupés par la mesure dans laquelle une grande partie des recettes fiscales était perdue, même si certains ont fait remarquer qu'il était peu probable que les PME soient responsables d'une partie importante des activités de l'EC.

En même temps, ils se sont demandé comment le gouvernement du Canada avait permis à l'EC de croître à ce niveau et pourquoi d'autres mesures n'avaient pas été prises avant d'atteindre ce niveau.

En revanche, le niveau d'activité de l'EC en tant que proportion du PIB à 2,7 % semblait relativement insignifiant pour la plupart des participants. Néanmoins, certains étaient d'avis que ce pourcentage était probablement plus élevé en 2023, après la pandémie, qu'en 2018.

Les intermédiaires fiscaux semblaient moins préoccupés par la taille de l'activité de l'EC au Canada, selon les renseignements de Statistique Canada, surtout par rapport aux autres dépenses du gouvernement et aux activités de l'EC aux États-Unis, qui étaient considérées comme représentant environ 10 % du PIB. Ils estimaient également que le gouvernement du Canada pourrait obtenir un meilleur rendement pour moins d'efforts en cherchant à obtenir des impôts cachés ou manquants ailleurs. Certains étaient également d'avis que l'Agence pourrait accomplir davantage en mettant l'accent sur les améliorations apportées aux politiques, plus précisément sur une meilleure politique fiscale et de meilleures politiques liées aux prestations de la pandémie, même si elles n'ont pas précisé d'autres détails.

Les PME et certains intermédiaires fiscaux ont remis en question la légitimité et la crédibilité des statistiques communiquées. Les participants étaient d'avis qu'ils avaient besoin de plus de renseignements pour être en mesure d'analyser correctement l'étendue et la nature de l'activité de l'EC au Canada, y compris le nombre approximatif d'entreprises ou de personnes que l'estimation reflétait.

Ils ont également demandé si le secteur des petites entreprises était le point de mire approprié, estimant qu'il serait plus efficace de cibler les particuliers qui gagnent un revenu supplémentaire. D'autres ont soulevé des préoccupations quant à la question de savoir si le fait de concentrer davantage de ressources et de fonds du gouvernement sur la détection et la mise en évidence d'activités économiques clandestines ou cachées nécessiterait de redéfinir l'ordre de priorité du financement par rapport à d'autres questions considérées comme étant une priorité plus élevée pour le gouvernement et les Canadiens. De plus, ils se sont demandé si des progrès réels pourraient être réalisés qui justifieraient la dépense du temps, des efforts et des ressources requis.

### **Réaction aux activités de l'Agence concernant l'EC**

Les participants ont reçu les renseignements suivants sur les activités de l'Agence en ce qui a trait à la lutte contre les activités économiques clandestines et ont été interrogés sur leur réaction à chacune des mesures.

*Afin de cerner, de prévenir et d'aborder les cas de ventes ou de revenus non déclarés ou partiellement déclarés et de remédier à ces situations, l'Agence maintient un accent continu sur quatre activités clés :*



- *Découvrir les revenus non déclarés et les opérations commerciales dissimulées au moyen d'analyses de données, d'instruments législatifs et d'autres sources de renseignements, dont les indices fournis par les Canadiens (cerner)*
- *Rester au fait de l'économie clandestine (avec la mobilisation des intervenants, en collaborant avec d'autres ordres de gouvernement et en échangeant des renseignements à l'échelle internationale) (cerner).*
- *Réduire l'acceptabilité sociale de la participation à l'économie clandestine en faisant mieux connaître les risques aux consommateurs et en informant le public des conséquences négatives auxquelles s'exposent ceux qui se soustraient à leurs obligations fiscales (prévenir)*
- *Remédier aux comportements non conformes au moyen de vérifications, de pénalités, d'enquêtes criminelles et de poursuites, au besoin (aborder)*

Dans l'ensemble, la plupart des répondants étaient d'avis que les mesures auraient une incidence positive, mais elles se penchaient vers des initiatives axées sur la sensibilisation et l'éducation du public au sujet des conséquences négatives pour les personnes qui évitent leurs obligations fiscales ou qui les éludent. Cela dit, ils n'étaient pas entièrement convaincus que cette approche fonctionnerait pour les entreprises qui sous-déclarent intentionnellement ou qui ne déclarent pas leurs revenus, ou pour celles qui participent à des activités illégales. Il y a eu un certain soutien pour les initiatives visant à corriger les comportements d'inobservation, et plusieurs participants ont fait remarquer que la crainte des conséquences, financières et autres, aurait probablement un effet dissuasif plus important que les arguments moraux. Certains sont allés plus loin en suggérant que la production et la publication d'une liste des entreprises qui ont été désignées comme participant à l'EC auraient le plus d'incidence.

De plus, même si plusieurs participants croyaient que les mesures les plus importantes des quatre activités visant à traiter et à corriger les cas d'inobservation (p. ex., les vérifications, les pénalités, etc.), bon nombre d'entre eux étaient préoccupés par le fait que cela entraînerait une augmentation des vérifications ciblant le secteur des petites et moyennes entreprises et que ceux qui exercent leurs activités légalement et légitimement seraient engloutis dans ce filet. La principale critique ou préoccupation concernant l'ensemble actuel de mesures de l'Agence pour lutter contre l'économie clandestine au Canada était le ciblage des petites entreprises par rapport aux grandes sociétés, ces dernières étant considérées comme étant plus en mesure de fournir des ressources et de répondre à une vérification.

#### Commentaires sur les mesures de « détermination » :

Certains participants, principalement des PME en plus de quelques intermédiaires fiscaux, étaient déconcertés par les activités de « détermination » et ne comprenaient pas entièrement les mesures prises par le gouvernement. Plus précisément, ils n'étaient pas clairs sur ce que comportait l'analyse des données et les outils législatifs pour trouver des revenus non déclarés et des transactions commerciales cachées.

Plusieurs ont également réagi de façon négative à l'idée de cerner les indices, exprimant des préoccupations au sujet du niveau d'intrusion nécessaire à l'adoption de cette approche. Certains étaient d'avis qu'il serait peu probable que les Canadiens se déclarent eux-mêmes les uns les autres et étaient d'avis que l'Agence ne devrait pas mettre trop l'accent sur les indices dans le cadre de sa stratégie globale visant à révéler l'activité économique clandestine.



Il y a également eu des questions sur ce que l'on entendait par participation des intervenants et sur l'utilité et la valeur de l'échange de renseignements à l'échelle internationale si l'objectif des efforts de l'Agence était d'éradiquer les activités clandestines nationales. Un certain nombre de participants ont trouvé que cet aspect des initiatives de détermination de l'Agence était vague. Ils estimaient qu'il était difficile de comprendre exactement ce qui était fait ou comment cette mesure particulière entraînerait une réduction de l'activité de l'EC et une amélioration de l'observation fiscale. Certains participants s'attendaient également à une plus grande dépendance à l'égard d'outils de suivi financier précis, comme le programme de contrôle d'expertise financier du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada<sup>1</sup> (CANAFE) et le commerce de cryptomonnaie qui, selon eux, n'étaient pas mentionnés parmi les diverses activités de « détermination ».

Les intermédiaires fiscaux comprenaient et appréciaient généralement l'importance de la collecte de renseignements et de l'échange de renseignements entre les administrations et les organismes, mais ils étaient d'avis que, dans l'ensemble, les mesures de « détermination » seraient plus efficaces pour découvrir les activités liées à l'économie clandestine entreprises par les grandes entreprises plutôt que par les petites entreprises.

En ce qui concerne le Québec, et plus précisément l'utilisation du terme français « indices » (*leads*), plusieurs ne comprenaient pas à quoi il faisait référence.

#### Commentaires sur les mesures de « prévention » :

Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis qu'il s'agissait de l'aspect le plus important et le plus percutant des initiatives de l'Agence visant à aborder l'activité de l'EC. Une fois exposés à cet ensemble de mesures, certains participants ont repensé leurs points de vue antérieurs sur l'importance perçue du suivi des activités de l'EC et de l'application d'une observation fiscale plus élevée, en accordant plus d'importance à ces efforts. Ils ont vu la valeur de cette activité comme la lutte contre les comportements normatifs qui s'est développée autour de l'inobservation et ont appuyé des efforts supplémentaires pour « inciter » les propriétaires et les exploitants d'entreprise à considérer l'inobservation fiscale comme socialement inacceptable. Quelques participants ont insisté sur l'importance de sensibiliser les propriétaires d'entreprise à l'incidence de l'activité économique clandestine, en particulier les nouveaux immigrants qui créent de nouvelles entreprises. Plusieurs personnes ont également mentionné que la pression exercée par les clients est un facteur essentiel, surtout dans les métiers, et qu'il s'agit d'un public cible clé qui doit être inclus dans toute campagne de marketing social.

Dans le contexte de cette discussion, les participants ont souligné la valeur de l'éducation des contribuables. De nombreuses personnes ont convenu qu'une composante du programme d'études dans les écoles secondaires devrait être axée sur les responsabilités civiques des Canadiens, y compris leurs obligations fiscales et leurs exigences en matière de déclaration. Les participants étaient d'avis que les aspects de base du régime fiscal du Canada, y compris les responsabilités des citoyens, n'étaient pas couverts adéquatement et que l'établissement d'une « culture fiscale » plus solide permettrait d'accroître la volonté des contribuables à se conformer volontairement.

<sup>1</sup> Le CANAFE est l'unité de renseignements financiers du Canada avec pour mandat de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, tout en assurant la protection des renseignements personnels qu'il détient. (<https://fintrac-canafe.canada.ca/intro-eng>)



### Commentaires sur les mesures de « traitement » :

Comme il a été mentionné ci-dessus, la plupart des participants étaient d'avis que l'éducation et la sensibilisation, dans le but de renforcer un comportement positif, seraient l'approche la plus efficace. Toutefois, certains ont reconnu la nécessité d'un ensemble solide d'outils d'exécution visant principalement les contrevenants considérés comme les plus flagrants. Ils se sont concentrés principalement sur l'aspect de la vérification de cet ensemble de mesures et ont supposé que l'Agence augmenterait probablement le volume de vérifications entreprises parmi les petites et moyennes entreprises.

Plusieurs ont remis en question l'efficacité des mesures préventives, soulignant que certains propriétaires d'entreprise seront toujours prêts à prendre des risques malgré la possibilité de pénalités. D'autres estiment que l'activité continue et croissante de l'EC suggère que les pénalités et les répercussions ne sont en fait pas aussi efficaces que d'autres approches. Quelques-uns ont fait remarquer que des pénalités devraient être imposées aux décideurs au sein de l'entreprise et non seulement à l'entreprise elle-même. Certains intermédiaires fiscaux ont renforcé les commentaires qu'ils avaient formulés précédemment, à savoir que les efforts de l'Agence devraient être axés sur les grandes entreprises, où ils sentaient que se situaient les possibilités de recouvrer des recettes fiscales cachées ou perdues. Ils estiment également qu'il serait important que les PME aient l'impression que l'Agence adopte une approche équilibrée, en mettant davantage l'accent sur les secteurs où le rendement du capital investi serait potentiellement plus élevé.

Bien que les intermédiaires fiscaux favorisent également l'éducation et le renforcement positif par rapport aux pénalités, ils estiment également qu'il est important pour les entreprises de bien comprendre les conséquences d'un comportement d'inobservation. Plusieurs participants étaient d'avis qu'il était important de prendre des mesures dans chacun des trois secteurs, soit la détermination, la prévention et le traitement de l'activité de l'EC, et une approche coordonnée et intégrée était la plus efficace.

## **E. Visibilité aux PME et aux intermédiaires fiscaux**

Dans l'ensemble, la plupart des participants étaient d'avis que l'Agence pourrait déployer plus d'efforts pour fournir plus de renseignements aux Canadiens sur l'économie clandestine. L'avis général était qu'une grande partie de la population n'était pas au courant de l'ampleur ni de la portée de ce problème et que de nombreuses personnes bénéficieraient de renseignements supplémentaires à ce sujet. Un certain nombre de membres des groupes composés d'intermédiaires fiscaux étaient d'avis qu'ils avaient une bonne compréhension de cette question et croyaient que toute communication sur l'EC devrait être principalement axée sur les propriétaires ou les exploitants d'entreprise et le grand public plutôt que sur la sensibilisation des fiscalistes.

En discutant de la façon dont l'Agence devrait procéder pour communiquer ces renseignements, de nombreuses personnes croyaient que cela nécessiterait une stratégie proactive et que le simple fait de publier des mises à jour et des données liées à l'EC sur le site Web de l'Agence ne serait pas suffisant pour joindre les Canadiens. Il a été largement estimé que très peu de personnes ont visité le site Web de l'Agence en dehors de la période de production des déclarations de revenus et qu'il ne s'agit pas d'un canal vers lequel la plupart des Canadiens se tourneraient pour obtenir des nouvelles ou des mises à jour. Plusieurs participants ont suggéré que l'Agence pourrait plutôt utiliser son système de messagerie en ligne pour transmettre des renseignements sur l'économie clandestine directement aux Canadiens. On croyait



que de nombreuses personnes portaient une grande attention aux communications entrantes de l'Agence et qu'il s'agirait d'une façon efficace de communiquer ces renseignements. L'utilisation du courrier habituel et des courriels a découragé certains propriétaires ou exploitants de petites entreprises qui ont indiqué qu'ils se sentaient submergés par le volume de renseignements reçus de ces voies. Il a également été suggéré que toutes les entreprises nouvellement enregistrées devraient recevoir des renseignements liés à l'EC et aux conséquences de ne pas déclarer son revenu complet. D'autres suggestions comprenaient des publicités à la télévision et à la radio, des campagnes sur les médias sociaux sur des plateformes comme Facebook et Twitter, des bannières publicitaires et la création d'un communiqué de presse officiel par l'Agence.

Bien que quelques propriétaires et exploitants de PME aient indiqué qu'ils souhaitaient participer à des webinaires liés à l'économie clandestine, la plupart s'attendaient à ce qu'ils soient probablement trop occupés à exploiter leur entreprise pour consacrer du temps à des événements fondés sur les rendez-vous comme celui-ci. Cela étant dit, plusieurs participants ont suggéré qu'il serait avantageux que ces webinaires soient enregistrés et affichés en ligne, ce qui leur permettrait de les regarder à leur guise lorsqu'ils ont plus de temps disponible. Les propriétaires et les exploitants d'entreprise qui travaillent en étroite collaboration avec leurs associations de l'industrie dans leurs secteurs respectifs croyaient que l'Agence pourrait travailler avec ces organisations pour fournir des renseignements propres à l'industrie liés à l'EC et que cela contribuerait probablement grandement à la transmission de l'incidence potentielle de ces activités sur leurs propres entreprises.

Parmi les intermédiaires fiscaux, ceux qui se sont définis comme des comptables ont recommandé que les renseignements sur l'EC de l'Agence soient communiqués directement à leurs associations professionnelles, comme Comptables professionnels agréés Canada (CPA Canada) aux fins de diffusion à un plus grand public de comptables.

On a demandé quel type de message serait le plus utile à inclure dans les communications de l'Agence liées à l'EC. Les participants ont fourni un éventail d'idées. Elles comprenaient :

- Les conséquences si aucune mesure n'est prise. De nombreuses personnes étaient d'avis qu'il était important de communiquer aux Canadiens les conséquences si des mesures n'étaient pas prises pour lutter contre l'EC. On croyait que de nombreuses personnes ne comprenaient pas comment cette question pourrait exercer une pression sur la capacité de fournir des programmes financés par les contribuables prévus et nécessaires ou une augmentation potentielle du taux d'imposition global.
- Les aspects positifs du paiement de l'impôt. On croyait en grande partie que de nombreux Canadiens considéraient actuellement le paiement de l'impôt comme une expérience principalement négative et que l'Agence devrait en faire davantage pour informer les Canadiens des façons dont leurs impôts sont utilisés, ainsi que des répercussions positives sur le financement de nombreux programmes sociaux, des prestations et des projets d'infrastructure. On a estimé qu'en créant des associations plus positives avec l'imposition en ce qui concerne les avantages pour les Canadiens, le public et les entreprises seraient plus enclins à être plus conformes en matière d'impôt. Cela le rendrait également moins acceptable sur le plan social pour ceux qui se soustraient actuellement à leurs obligations fiscales.
- Données claires et vérifiables concernant la taille et la portée de l'EC. Il a été largement estimé que la plupart n'avaient aucune idée de la gravité réelle de ce problème et que de nombreux



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

Canadiens seraient surpris d'apprendre que l'économie clandestine était estimée à plus de 61,2 milliards de dollars. On a exprimé l'opinion qu'il serait utile de fournir des données claires et concises sur l'EC pour éduquer les Canadiens sur cette question. Quelques participants étaient également d'avis qu'il était possible d'en faire plus pour démontrer comment les données sur l'activité de l'EC au Canada avaient été obtenues et étaient eux-mêmes curieux de savoir comment les estimations présentées plus tôt dans la conversation avaient été calculées.

- Données propres à la région liées à l'EC. On a estimé qu'en plus de présenter cela comme un enjeu national, il s'agirait d'une stratégie efficace pour illustrer la façon dont l'EC a une incidence sur des régions et des collectivités précises. On croyait que la présentation de ces données à un niveau plus régional permettrait aux Canadiens d'avoir un point de vue plus pertinent et une meilleure compréhension de la façon dont cette question pourrait avoir une incidence sur leurs propres collectivités.

Très peu d'entre eux étaient intéressés par l'établissement d'un système par lequel les intermédiaires fiscaux ou les propriétaires/exploitants d'entreprise rendraient compte à l'Agence de ceux qui, selon eux, pourraient participer à l'EC. On a estimé qu'il incombait principalement aux entreprises individuelles de déclarer correctement leurs revenus et que la plupart ne souhaitaient pas s'impliquer dans les affaires d'autres entreprises.

Un petit nombre d'entre eux ont réitéré l'opinion selon laquelle ils ne voyaient pas l'EC comme un problème particulier et ne souhaitaient pas que l'Agence consacre des ressources supplémentaires à la résolution de ce problème.

En ce qui concerne toutes les formes de communication de l'Agence, allant du contenu sur le site Web aux communications écrites, plusieurs participants, en particulier les propriétaires/exploitants d'entreprises et les intermédiaires fiscaux francophones du Québec, ont dit avoir trouvé une grande partie du langage, des termes et des explications trop compliquée à comprendre. Ces participants souhaitaient que l'Agence simplifie le langage et améliore la compréhension, réduisant ainsi le fardeau de la compréhension chez les propriétaires d'entreprise, les fiscalistes et les particuliers canadiens.



### III. Méthodologie



## Méthodologie

---

### A. Public cible

Le public cible pour cette recherche était composé de ce qui suit :

- **Petites et moyennes entreprises (PME)** : Entreprises de moins de 100 employés.
- **Intermédiaires fiscaux** : Travaillant avec des PME clientes relativement à des questions liées à l'impôt ou à la paie.

Les participants recrutés comme experts en la matière ont déclaré qu'ils avaient des responsabilités communes ou uniques en matière de prise de décisions au sein de leur organisation pour les questions liées à l'impôt, à la paie, à la préparation de la TPS/TVH ou à la tenue de livres. Les titres de poste retenus étaient les suivants :

- Président, président-directeur général ou propriétaire
- Administrateur supérieur des affaires financières/contrôleur
- Comptable
- Gestionnaire/agent de la paie
- Gestionnaire
- Commis comptable
- Agent financier

Le processus de sélection de tous participants a respecté les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative*. Cela comprend ce qui suit :

- Au cours des cinq dernières années, aucun participant (ni personne dans sa famille immédiate ou son ménage) n'avait travaillé pour :
  - Une firme de recherche marketing
  - Une agence de marketing, d'image de marque ou de publicité
  - Un magazine ou un journal
  - Un ministère ou un organisme du gouvernement fédéral, provincial ou territorial
  - Un parti politique
  - Dans le cadre de relations publiques ou avec les médias
  - À la radio ou à la télévision.
- Aucun participant n'était un employé retraité du gouvernement du Canada.
- Aucun participant n'a participé à un groupe de discussion au cours des six derniers mois ou n'a participé à plus de cinq discussions de groupe au cours de la dernière année.
- Aucun participant n'avait déjà participé à une séance de recherche qualitative liée à l'Agence du revenu du Canada ou aux questions fiscales comme sujet de discussion.



- Tous les participants ont indiqué qu'ils étaient à l'aise avec les plateformes de réunion en ligne.

## B. Approche de recherche

Au total, 38 triades ont été réalisées du 30 janvier au 21 février 2023, dans cinq régions du Canada (Atlantique, Ontario, Québec, Prairies et Pacifique). Vingt-quatre triades ont été réalisées avec des PME et 14 triades ont été réalisées avec des intermédiaires fiscaux. Une approche à trois niveaux a été adoptée plutôt que des groupes de discussion, car elle offrait une plus grande souplesse en ce qui concerne la planification et la segmentation des groupes. Les triades ont également permis de tenir des conversations plus approfondies avec un plus petit nombre de participants, dans un environnement qui favorisait un sentiment d'intimité et de confiance. Pour chaque groupe, quatre participants ont été recrutés dans le but de s'assurer que trois participants au moins assistent à chaque séance.

Les triades avec des PME ont été principalement segmentées par secteur d'activité. Les détails pour chaque groupe, comme la région, la langue et la composition du groupe, sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Date	Heure (HNE)	Langue	Lieu	Composition	Nombre de participants
30 janvier 2023	De 15 h à 16 h 30	ANGL.	Atlantique	Secteur de la construction résidentielle	3
30 janvier 2023	De 17 h à 18 h 30	ANGL.	Atlantique	Secteur des services d'hébergement et de restauration - <b>Femmes</b>	3
31 janvier 2023	De 15 h à 16 h 30	ANGL.	Atlantique	Échantillon des autres PME de l'ensemble de la région	3
31 janvier 2023	De 17 h à 18 h 30	ANGL.	Atlantique	Échantillon des autres PME de l'ensemble de la région	3
1 <sup>er</sup> février 2023	De 16 h 30 à 18 h	ANGL.	Centres de taille moyenne de l'Ontario	Secteur de la construction résidentielle - <b>Hommes</b>	3
1 <sup>er</sup> février 2023	De 18 h 30 à 20 h	ANGL.	Grands centres de l'Ontario	Secteurs des services d'hébergement et de restauration	4
2 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	ANGL.	Ontario	Finances/immobilier/etc. – <b>Femmes</b>	4
2 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	ANGL.	Ontario	Commerce de détail – <b>Femmes</b>	3
6 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	ANGL.	Centres de taille moyenne et de petite taille en Ontario	Échantillon des autres PME	3



6 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	ANGL.	Grands centres de l'Ontario	Échantillon des autres PME	4
7 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	FR.	Centres de taille moyenne du Québec	Construction résidentielle	3
7 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	FR.	Grands centres du Québec	Secteur des services d'hébergement et de restauration – <b>Hommes</b>	3
7 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Alberta	Finances/immobilier/etc.	4
7 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Alberta	Commerce de détail	4
8 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	FR.	Québec	Finances/immobilier/etc.	3
8 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	FR.	Québec	Commerce de détail – <b>Hommes</b>	4
8 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Manitoba/Saskatchewan	Échantillon des autres PME – <b>Femmes</b>	4
8 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Manitoba/Saskatchewan	Échantillon des autres PME	3
9 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	FR.	Centres de taille moyenne et de petite taille au Québec	Échantillon des autres PME	4
9 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	FR.	Grands centres du Québec	Échantillon des autres PME	3
15 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Secteur de la construction résidentielle	3
15 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Services d'hébergement et de restauration	2
16 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Échantillon des autres PME – <b>Hommes</b>	4
16 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Échantillon des autres PME	3
				<b>Nombre total de participants</b>	80



Les triades avec des intermédiaires fiscaux ont été principalement segmentées en fonction de la taille des entreprises (par nombre d'employés) qu'elles servent habituellement, mais dans certains cas, elles comprenaient un mélange d'intermédiaires fiscaux desservant un éventail d'entreprises, par taille. Les détails pour chaque groupe, comme la langue, la région et la composition du groupe, sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Date	Heure (HNE)	Langue	Lieu	Composition	Nombre de participants
31 janvier 2023	De 15 h à 16 h 30	ANGL.	Atlantique	Mélange de l'ensemble de la région	3
31 janvier 2023	De 17 h à 18 h 30	ANGL.	Atlantique	Mélange de l'ensemble de la région	3
1 <sup>er</sup> février 2023	De 17 h à 18 h 30	ANGL.	Ontario	Ceux qui servent de petites entreprises de moins de 20 employés, y compris les travailleurs indépendants	2
1 <sup>er</sup> février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Ontario	Personnes qui servent des entreprises comptant de 20 à 49 employés – <b>Femmes</b>	4
2 février 2023	De 17 h à 18 h 30	ANGL.	Ontario	Les entreprises qui servent de 50 à 100 employés	4
2 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Ontario	Les entreprises qui servent de 50 à 100 employés	4
9 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Manitoba/Saskatchewan	Mélange de l'ensemble de la région	3
9 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Alberta	Mélange de l'ensemble de la région	3
13 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	FR.	Québec	Ceux qui servent de petites entreprises de moins de 20 employés, y compris les travailleurs indépendants	3
13 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	FR.	Québec	Personnes qui desservent des entreprises comptant de 20 à 49 employés	3
15 février 2023	De 16 h 30 à 18 h	FR.	Québec	Les entreprises qui servent de 50 à 100 employés	3
15 février 2023	De 18 h 30 à 20 h	FR.	Québec	Les entreprises qui servent de 50 à	2



				100 employés – <b>Hommes</b>	
21 février 2023	De 19 h à 20 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Mélange de l'ensemble de la région	3
21 février 2023	De 9 h à 10 h 30	ANGL.	Colombie-Britannique	Mélange de l'ensemble de la région	2
				<b>Nombre total de participants</b>	42

Aux fins de l'application d'une analyse comparative entre les sexes (ACS) aux données obtenues dans le cadre de cet exercice, 10 des 38 triades ont également été segmentées par sexe.

Des guides de recrutement distincts pour les sélectionneurs et les modérateurs ont été élaborés pour les PME et les intermédiaires fiscaux. Tous les instruments de recherche en anglais et en français se trouvent dans l'annexe.

Sur la base des meilleurs efforts, les triades avec des PME visaient à inclure une combinaison par taille d'entreprise (nombre d'employés et revenus annuels) et par sexe (le cas échéant), tandis que les triades avec intermédiaires fiscaux visaient à inclure une combinaison par secteur de clients desservis, le type de travail lié à l'impôt et le sexe (s'il y a lieu).

Au cours du processus de sélection et au début de chaque triade, les participants ont été informés que la recherche était effectuée au nom du gouvernement du Canada et de l'Agence et que leurs réponses demeureraient entièrement confidentielles. De plus, le consentement à l'enregistrement audio et vidéo de la séance a été obtenu au moment du recrutement et au début de chaque triade.

Les participants ont été recrutés dans la langue officielle de leur choix au moyen d'une approche hybride par téléphone et en ligne. L'approche hybride a utilisé des panels B2B en ligne pour d'abord cerner les participants potentiels qui ont ensuite été sélectionnés par téléphone afin de s'assurer qu'ils respectaient toutes les exigences. Une approche de composition téléphonique aléatoire a été utilisée pour remplir les groupes où les panels B2B en ligne n'ont pas été en mesure de cerner les recrues potentielles par région, secteur, taille et type d'entreprise.

Pour planifier et réaliser 38 triades en trois semaines environ, trois modérateurs distincts ont été utilisés. Pendant le travail sur le terrain, les modérateurs se sont réunis chaque semaine pour échanger des points de vue et discuter des constatations et des tendances générales importantes. Ces réunions ont également permis de discuter des ajustements apportés aux guides des modérateurs en ce qui concerne le déroulement des discussions, les questions d'approfondissement supplémentaires qui pourraient être nécessaires et d'autres mises au point afin d'optimiser la production de renseignements clés. En fin de compte, aucun changement n'a été apporté à l'ordre du jour des discussions.



Au total, 148 participants ont été recrutés et 122 ont participé. Chaque triade a été menée en ligne au moyen de Zoom, et a duré environ 90 minutes. Les PME et les intermédiaires fiscaux ont reçu une rétribution de 200 \$ en reconnaissance de leur temps.

La nature semi-structurée des discussions de groupe et le nombre limité de participants qui participent à la recherche signifient que les constatations devraient être considérées comme étant de nature plus directionnelle. Elles ne devraient pas être considérées comme pouvant être statistiquement extrapolables à l'ensemble de la population de propriétaires/exploitants de petites et moyennes entreprises ou d'intermédiaires fiscaux dans l'ensemble du Canada.



## IV. Annexe



## Annexe

### A. Questionnaire de recrutement

#### 1. PME

#### Agence du revenu du Canada – Économie souterraine Questionnaire de recrutement pour les PME

##### Résumé des consignes de recrutement

- Groupes tenus en ligne.
- Durée prévue de chaque rencontre : 90 minutes.
- Recrutement de quatre participants.
- Incitatifs de 200 \$ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion en triade :

GROUPE	DATE	HEURE (HNE)	LANGUE	LIEU	COMPOSITION DU GROUPE
11	7 févr.	16 h 30-18 h (HNE)	FR	Villes de taille moyenne du Québec	Secteur de la construction résidentielle
12	7 févr.	18 h 30-20 h (HNE)	FR	Grandes villes du Québec	Hébergement et services de restauration – <b>Hommes</b>
15	8 févr.	16 h 30-18 h (HNE)	FR	Québec	Finances, biens immobiliers, etc.
16	8 févr.	18 h 30-20 h (HNE)	FR	Québec	Commerce de détail – <b>Hommes</b>
19	9 févr.	16 h 30-18 h (HNE)	FR	Petites villes et villes de taille moyenne du Québec	PME de divers autres secteurs
20	9 févr.	18 h 30-20 h (HNE)	FR	Grandes villes du Québec	PME de divers autres secteurs



## Questionnaire de recrutement

### INTRODUCTION

Hello, my name is [RECRUITER NAME]. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m'appelle [NOM DU RECRUTEUR]. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais? **[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]**

### NOTER LA LANGUE ET CONTINUER

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Nous souhaitons parler à une personne qui est responsable, seule ou avec d'autres, de prendre des décisions concernant l'impôt, la paie, la TPS/TVH ou la comptabilité dans votre entreprise. Est-ce votre cas? **[REMARQUE : UN PROPRIÉTAIRE QUI SUPERVISE L'ORGANISATION SERAIT ADMISSIBLE]**

Oui **CONTINUER**

Non **OBTENIR LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE, DEMANDER À LUI PARLER, OU LA RAPPELER ET CONTINUER**

Nous organisons une série de discussions vidéo en ligne pour le gouvernement du Canada afin d'explorer diverses questions d'importance pour le pays.

La rencontre prendra la forme d'une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d'argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n'attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

### QUESTIONS DE SÉLECTION

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l'un des types d'organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d'études de marché

**REMERCIER ET CONCLURE**

Une agence de commercialisation,  
de marque ou de publicité

**REMERCIER ET CONCLURE**

Un magazine ou un journal

**REMERCIER ET CONCLURE**

Un ministère ou un organisme



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

gouvernemental fédéral, provincial ou territorial	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Un parti politique	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Dans les relations publiques ou les relations avec les médias	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Dans le milieu de la radio ou de la télévision	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Non, aucune de ces réponses	<b>CONTINUER</b>

1a. Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Non	<b>CONTINUER</b>

2. Vous identifiez-vous comme...?

- Homme
- Femme
- Personne non binaire
- Autre genre non mentionné
- Préfère ne pas répondre/pas sûr(e)

**REMARQUE : ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES GENRES DANS CHAQUE GROUPE LORSQUE C'EST PERTINENT.**

3. Dans quelle ville, municipalité ou village, et dans quelle province ou quel territoire résidez-vous actuellement?

Ville/municipalité/village : \_\_\_\_\_  
Province/territoire : \_\_\_\_\_

EMPLACEMENT	VILLES	
Villes de taille moyenne du Québec	Taille moyenne = Population 50 000-100 000 <u>Pour les villes de taille moyenne</u> : Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe.	<b>CONTINUER – GROUPE 11</b>
Grandes villes du Québec	Grandes villes = Population 100 000+ <u>Pour les grandes villes</u> : Montréal, Gatineau, Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi – Jonquière.	<b>CONTINUER – GROUPE 12 ET 20</b>
Québec	Ces villes peuvent notamment comprendre :  Grandes villes = Population 100 000+ <u>Pour les grandes villes</u> : Montréal, Gatineau, Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi – Jonquière.	<b>CONTINUER – GROUPE 15 ET 16</b>



	<p>Taille moyenne = Population 50 000-99 999  <u>Pour les villes de taille moyenne</u> : Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe.</p> <p>Petites villes = Population &gt; 49 999  <u>Pour les petites villes</u> :          Saint-Georges, Val-d'Or, Sept-Îles, Varennes, Alma.</p> <p><b>ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DE LA PROVINCE. RECRUTER DES RÉSIDENTS DE GRANDES ET DE PETITES COLLECTIVITÉS.</b></p>	
<p>Petites villes et villes de taille moyenne du Québec</p>	<p>Ces villes peuvent notamment comprendre :</p> <p>Taille moyenne = Population 50 000-99 999  <u>Pour les villes de taille moyenne</u> : Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe.</p> <p>Petites villes = Population &gt; 49 999  <u>Pour les petites villes</u> :          Saint-Georges, Val-d'Or, Sept-Îles, Varennes, Alma.</p>	<p><b>CONTINUER – GROUPE 19</b></p>

4. Quel est le titre de votre poste?

Président(e), directeur général/directrice générale ou propriétaire  
 Chef des services financiers ou contrôleur/contrôleuse  
 Comptable  
 Responsable de la paie ou agent(e) de la paie  
 Gestionnaire  
 Commis comptable  
 Agent financier/agente financière  
 Autre poste **[CONCLURE]**

**REMARQUE : ESSAYER DE RECRUTER DES RÉPONDANTS AYANT DES POSTES VARIÉS. LES GROUPES NE DOIVENT PAS SE COMPOSER UNIQUEMENT DE COMPTABLES ET DE COMMIS COMPTABLES.**

5. Depuis combien d'années occupez-vous votre poste de [insérer la réponse donnée à la Q.4]?

Moins d'un an  
 1 à 5 ans  
 6 à 10 ans  
 Plus de 10 ans

**REMARQUE : LIMITER LE NOMBRE DE RÉPONDANTS QUI OCCUPENT LEUR POSTE DEPUIS MOINS D'UN AN À UN RÉPONDANT PAR TRIADE.**

6. Quels sont les trois premiers caractères du code postal de votre entreprise?

Noter les caractères : \_\_\_\_\_



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

7. Combien d'autres emplacements compte votre entreprise, le cas échéant?

Aucun

Noter le nombre : \_\_\_\_

8. Combien d'employés votre entreprise emploie-t-elle environ, aussi bien à temps plein qu'à temps partiel?

1	<b>CONTINUER</b>
2 à 4	<b>CONTINUER</b>
5 à 19	<b>CONTINUER</b>
20 à 49	<b>CONTINUER</b>
50 à 99	<b>CONTINUER</b>
100 ou plus	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Je ne sais pas	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>

**REMARQUE : LIMITER LES ENTREPRISES COMPTANT MOINS DE CINQ EMPLOYÉS À UNE PAR TRIADE.**

9. Lequel des secteurs suivants décrit le mieux votre secteur d'activité? **[REMARQUE : LES GROUPES FORMÉS EN FONCTION DE SECTEURS PRÉCIS SONT INDIQUÉS CI-DESSOUS]**

Hébergement et services de restauration	<b>CONTINUER POUR LE GROUPE 12</b>
Administration, soutien des entreprises et services de gestion des déchets	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	
Arts, spectacles et loisirs	
Services d'enseignement	
Finance et assurances	<b>CONTINUER POUR LE GROUPE 15</b>
Soins de santé et assistance sociale	
Information	
Fabrication	
Extraction minière	
Services professionnels, scientifiques et techniques	
Services immobiliers et services de location et de location à bail	<b>CONTINUER POUR LE GROUPE 15</b>
Construction résidentielle	<b>CONTINUER POUR LE GROUPE 11</b>
Autre type de construction, par exemple commerciale et industrielle	
Commerce de détail	<b>CONTINUER POUR LE GROUPE 16</b>
Transport et entreposage	
Services publics	
Commerce de gros	

**REMARQUE : ASSURER UN BON MÉLANGE DANS CHAQUE GROUPE LORSQUE C'EST PERTINENT.**

10. Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur votre entreprise et sur les produits et les services que vous vendez (par exemple, s'il s'agit d'un restaurant, d'un magasin de vêtements, d'un entrepreneur, etc.)?

**REMARQUE : ASSURER UN BON MÉLANGE DANS CHAQUE GROUPE LORSQUE C'EST PERTINENT.**

11. Quel était le chiffre d'affaires de votre entreprise l'an dernier?

- Moins de 250 000 \$
- 250 000 \$ à moins de 500 000 \$
- 500 000 \$ à moins de 1 000 000 \$
- 1 000 000 \$ à moins de 5 000 000 \$



5 000 000 \$ à moins de 10 000 000 \$  
Plus de 10 000 000 \$

**REMARQUE : ESSAYER D'AVOIR DES CHIFFRES D'AFFAIRES VARIÉS.**

12. Au moment de produire une déclaration de revenus des sociétés ou pour la planification fiscale, votre entreprise utilise-t-elle ...?

des ressources internes pour préparer les documents fiscaux  
un service de préparation de déclarations de revenus externe  
une combinaison de services internes et externes

13. Seriez-vous prêt(e) à m'indiquer votre tranche d'âge dans la liste suivante?

18 à 24 ans  
25 à 34 ans  
35 à 44 ans  
45 à 54 ans  
55 à 64 ans  
65 ans ou plus

**RÉPONSE SPONTANÉE** Préfère ne pas répondre

14. Est-ce que vous connaissez le concept de « discussion vidéo en triade »?

Oui **CONTINUER**

Non **EXPLIQUER QUE** : « Une triade se compose de trois participants et d'un modérateur. Au cours d'une séance en ligne de 90 minutes, les participants sont invités à discuter d'un éventail de questions reliées au sujet abordé. »

15. Au cours de cette discussion en triade, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j'ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

16. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d'un accès Internet haut débit et d'un ordinateur muni d'une caméra Web, d'un microphone et d'un haut-parleur en bon état de marche.  
**CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L'APPEL SI NON À L'UN DES DEUX.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

17. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**

Non **CONTINUER**



18. Sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacité à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

19. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l'écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu'on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l'aide d'une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

**OFFRIR LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER PAR D'AUTRES MOYENS SI LE RÉPONDANT CITE COMME DIFFICULTÉ UN PROBLÈME DE VISION OU D'AUDITION, UN PROBLÈME LIÉ À LA LANGUE ÉCRITE OU PARLÉE, UN PROBLÈME L'EMPÊCHANT DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT OU TOUTE PRÉOCCUPATION CONCERNANT L'UTILISATION D'UNE WEBCAM.**

20. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance en contrepartie d'une somme d'argent?

Oui **CONTINUER**

Non **PASSER À LA Q.24**

21. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois, **REMERCIER ET CONCLURE**

À plus de six mois, **CONTINUER**

22. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes, **CONTINUER**

5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

23. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés? **METTRE FIN À L'ENTRETIEN SI L'AGENCE DU REVENU DU CANADA OU LE GOUVERNEMENT DU CANADA SONT MENTIONNÉS À TITRE D'ORGANISATION, OU SI DES QUESTIONS D'IMPÔT SONT CITÉES PARMIS LES SUJETS ABORDÉS.**

24. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu'on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLURE**



THE  
**STRATEGIC  
COUNSEL**

## INVITATION

J'aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L'HEURE EN FONCTION DU N° DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera 90 minutes et vous recevrez 200 \$ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion. Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui                      **CONTINUER**  
Non                        **REMERCIER ET CONCLURE**

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel :**

Vous recevrez un courrier électronique du **Strategic Counsel** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à :

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l'heure prévue, afin d'avoir le temps de vous installer et d'obtenir l'aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d'un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m'en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n'êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR :** \_\_\_\_\_

**DATE DU RECRUTEMENT :** \_\_\_\_\_



## 2. Intermédiaires fiscaux

### Agence du revenu du Canada – Économie souterraine Questionnaire de recrutement pour les intermédiaires fiscaux

#### Résumé des consignes de recrutement

- Groupes tenus en ligne.
- Durée prévue de chaque rencontre : 90 minutes.
- Recrutement de quatre participants.
- Incitatifs de 200 \$ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion en triade :

GROUPE	DATE	HEURE (HNE)	LANGUE	LIEU	COMPOSITION DU GROUPE
9	13 févr.	16 h 30-18 h (HNE)	FR	Québec	Intermédiaires au service de petites entreprises comptant moins de 20 employés, y compris des travailleurs autonomes
10	13 févr.	18 h 30-20 h (HNE)	FR	Québec	Intermédiaires au service d'entreprises comptant 20 à 49 employés
11	15 févr.	16 h 30-18 h (HNE)	FR	Québec	Intermédiaires au service d'entreprises comptant 50 à 100 employés
12	15 févr.	18 h 30-20 h (HNE)	FR	Québec	Intermédiaires au service d'entreprises comptant 50 à 100 employés – <b>Hommes</b>



## Questionnaire de recrutement

### INTRODUCTION

Hello, my name is [RECRUITER NAME]. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m'appelle [NOM DU RECRUTEUR]. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais? [CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]

### NOTER LA LANGUE ET CONTINUER

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Nous souhaitons parler à des intermédiaires fiscaux, c'est-à-dire à des gens qui travaillent avec de petites entreprises clientes sur des questions de fiscalité ou de paie. Est-ce votre cas?

Oui **CONTINUER**

Non **OBTENIR LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE, DEMANDER À LUI PARLER, OU LA RAPPELER ET CONTINUER**

Nous organisons une série de discussions vidéo en ligne pour le gouvernement du Canada afin d'explorer diverses questions d'importance pour le pays.

La rencontre prendra la forme d'une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d'argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n'attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

### QUESTIONS DE SÉLECTION

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l'un des types d'organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d'études de marché

**REMERCIER ET CONCLURE**



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Un magazine ou un journal	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Un parti politique	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Dans les relations publiques ou les relations avec les médias	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Dans le milieu de la radio ou de la télévision	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Non, aucune de ces réponses	<b>CONTINUER</b>

1a. Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Non	<b>CONTINUER</b>

2. Vous identifiez-vous comme...?

- Homme
- Femme
- Personne non binaire
- Autre genre non mentionné
- Préfère ne pas répondre/pas sûr(e)

**REMARQUE : ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES GENRES DANS CHAQUE GROUPE LORSQUE C'EST PERTINENT**

3. Dans quelle ville, municipalité ou village, et dans quelle province ou quel territoire résidez-vous actuellement?

Ville/municipalité/village : \_\_\_\_\_

Province/territoire : \_\_\_\_\_

EMPLACEMENT	VILLES	
Québec	<p>Ces villes peuvent notamment comprendre :</p> <p>Grandes villes = Population 100 000+  <u>Pour les grandes villes</u> : Montréal, Gatineau, Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi – Jonquière.</p> <p>Taille moyenne = Population 50 000-99 999  <u>Pour les villes de taille moyenne</u> : Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe.</p> <p>Petites villes = Population &gt; 49 999  <u>Pour les petites villes</u> :            Saint-Georges, Val-d'Or, Sept-Îles, Varennes, Alma.</p>	<b>CONTINUER</b>



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

	<b>ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DE LA PROVINCE. RECRUTER DES RÉSIDENTS DE GRANDES ET DE PETITES COLLECTIVITÉS.</b>	
--	---	--

4. Quels sont les trois premiers caractères du code postal de votre entreprise?

Noter les caractères : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

5. Combien d'autres emplacements compte votre entreprise, le cas échéant?

Aucun

Noter le nombre : \_\_\_\_

6. Combien d'employés votre entreprise emploie-t-elle environ, aussi bien à temps plein qu'à temps partiel?

1	<b>CONTINUER</b>
2 à 4	<b>CONTINUER</b>
5 à 19	<b>CONTINUER</b>
20 à 49	<b>CONTINUER</b>
50 à 99	<b>CONTINUER</b>
100 ou plus	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>
Je ne sais pas	<b>REMERCIER ET CONCLURE</b>

7. En ce qui concerne les petites entreprises auxquelles vous offrez vos services, diriez-vous qu'elles emploient...  
[REMARQUE : LES GROUPES FORMÉS EN FONCTION D'UN NOMBRE PRÉCIS D'EMPLOYÉS SONT INDIQUÉS CI-DESSOUS]

Moins de 20 employés	<b>CONTINUER GROUPE 9</b>
20 à 49 employés	<b>CONTINUER GROUPE 10</b>
50 à 100 employés	<b>CONTINUER GROUPES 11 ET 12</b>

**REMARQUE : ASSURER UN BON MÉLANGE LORSQUE C'EST PERTINENT.**

8. Lesquels des secteurs suivants décrivent le mieux les clients avec lesquels vous faites généralement affaire?  
[SÉLECTIONNEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT]

Hébergement et services de restauration  
Administration, soutien des entreprises et services de gestion des déchets  
Agriculture, foresterie, pêche et chasse  
Arts, spectacles et loisirs  
Construction  
Services d'enseignement  
Finance et assurances  
Soins de santé et assistance sociale  
Information  
Fabrication  
Extraction minière  
Services professionnels, scientifiques et techniques  
Services immobiliers et services de location et de location à bail  
Commerce de détail



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

Transport et entreposage  
Services publics  
Commerce de gros  
Autre secteur (veuillez préciser) :

**REMARQUE : ASSURER UN BON MÉLANGE**

9. Quel type de tâches fiscales votre entreprise fait-elle pour le compte de ses petites entreprises clientes?  
[SÉLECTIONNEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT]

Comptabilité  
Paie  
Préparation de déclarations  
Tenue de livres  
Autre type de tâches; veuillez préciser : \_\_\_\_\_

**REMARQUE : ASSURER UN BON MÉLANGE**

10. [SI PLUS D'UNE RÉPONSE A ÉTÉ CHOISIE À LA Q.9] Quelle tâche fiscale représente le plus gros du travail que vous effectuez pour vos clients? **REMARQUE : NOTER LA RÉPONSE, QUI DOIT PROVENIR DE LA LISTE FOURNIE À LA Q.9.**

11. Quel est le titre de votre poste?

Comptable fiscaliste  
Avocat(e)-fiscaliste  
Analyste fiscal(e)  
Fiscaliste  
Comptable agréé(e)  
Fiscaliste-conseil  
Spécialiste en déclarations de revenus  
Spécialiste de l'administration de la paie  
Coordonnateur ou coordonnatrice de la rémunération  
Autre poste (veuillez préciser) :

12. Depuis combien d'années occupez-vous votre poste de [insérer la réponse donnée à la Q.11]?

Moins d'un an  
1 à 5 ans  
6 à 10 ans  
Plus de 10 ans

**REMARQUE : LIMITER LE NOMBRE DE RÉPONDANTS QUI OCCUPENT LEUR POSTE DEPUIS MOINS D'UN AN À UN RÉPONDANT PAR TRIADE.**

13. Est-ce que vous connaissez le concept de « discussion vidéo en triade »?

Oui **CONTINUER**  
Non **EXPLIQUER QUE** : « Une triade se compose de trois participants et d'un modérateur. Au cours d'une séance en ligne de 90 minutes, les participants sont invités à discuter d'un éventail de questions reliées au sujet abordé ».



14. Au cours de cette discussion en triade, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j'ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**  
3-5 **CONTINUER**

15. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d'un accès Internet haut débit et d'un ordinateur muni d'une caméra Web, d'un microphone et d'un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L'APPEL SI NON À L'UN DES DEUX.**

Le participant a accès à Internet haut débit  
Le participant a un ordinateur avec caméra Web

16. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**  
Non **CONTINUER**

17. Sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacité à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**  
3-5 **CONTINUER**

18. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l'écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu'on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l'aide d'une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

**OFFRIR LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER PAR D'AUTRES MOYENS SI LE RÉPONDANT CITE COMME DIFFICULTÉ UN PROBLÈME DE VISION OU D'AUDITION, UN PROBLÈME LIÉ À LA LANGUE ÉCRITE OU PARLÉE, UN PROBLÈME L'EMPÊCHANT DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT OU TOUTE PRÉOCCUPATION CONCERNANT L'UTILISATION D'UNE WEBCAM.**

19. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance en contrepartie d'une somme d'argent?

Oui **CONTINUER**  
Non **PASSER À LA Q.23**

20. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois, **REMERCIER ET CONCLURE**  
À plus de six mois, **CONTINUER**

21. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes, **CONTINUER**



5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

22. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés? **METTRE FIN À L'ENTRETIEN SI L'AGENCE DU REVENU DU CANADA OU LE GOUVERNEMENT DU CANADA SONT MENTIONNÉS À TITRE D'ORGANISATION, OU SI DES QUESTIONS D'IMPÔT SONT CITÉES PARMI LES SUJETS ABORDÉS.**
23. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu'on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLURE**



THE  
**STRATEGIC  
COUNSEL**

## INVITATION

J'aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L'HEURE EN FONCTION DU N° DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera 90 minutes et vous recevrez 200 \$ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion. Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui                      **CONTINUER**  
Non                        **REMERCIER ET CONCLURE**

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel :**

Vous recevrez un courrier électronique du **Strategic Counsel** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l'heure prévue, afin d'avoir le temps de vous installer et d'obtenir l'aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d'un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m'en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n'êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR :** \_\_\_\_\_

**DATE DU RECRUTEMENT :** \_\_\_\_\_



## B. Guide du modérateur

### 1. PME

**Économie clandestine  
Triades avec des PME  
Guide du modérateur FINAL**

#### INTRODUCTION (10 minutes)

- Souhaiter la bienvenue aux participants
- Expliquer le sujet : discussion sur le régime fiscal canadien tel qu'il s'applique aux petites et moyennes entreprises (PME), expériences d'interaction avec l'Agence du revenu du Canada et de production de déclarations de revenus
- Orientation aux fins de discussion :
  - Durée de 90 minutes – besoin de toute l'attention des participants pendant toute la discussion
  - Compte rendu de la discussion
  - Présence d'observateurs (s'il y a lieu)
  - Confidentialité des résultats et des coordonnées des participants – le rapport produit est un résumé des constatations dans l'ensemble des groupes/aucune attribution de commentaires aux participants individuels
  - Nature volontaire de la participation
- Expliquer le rôle du modérateur :
  - Couvrir une série de sujets/questions
  - Suivi du temps
  - Assurer la participation de tous les participants
  - Demeurer objectif
  - Le modérateur n'a pas d'expertise précise en matière de politique ou de loi fiscale et ne travaille pas pour l'Agence ou le gouvernement du Canada.
- Expliquer le rôle des participants :
  - Offrir des points de vue, en fonction de leurs opinions, de leur expérience et de leur compréhension des enjeux (même si on ne s'attend pas à ce que les participants soient des experts)
  - Être aussi ouverts et francs qu'ils se sentent à l'aise
  - Aucune bonne ou mauvaise réponse
  - Ne pas hésiter à être en accord ou en désaccord avec les autres; leurs points de vue peuvent être différents de ceux des autres, mais ils doivent respecter les opinions des autres
- Introduction pour les participants :
  - À propos de l'entreprise – nature de l'activité commerciale, types de services et de produits offerts, durée de l'exploitation de l'entreprise, régions où l'entreprise exerce ses activités, taille de l'entreprise (en nombre d'employés)
  - À propos du rôle du participant – poste occupé par le participant et participation à la préparation, à l'examen et à la production de déclarations de revenus pour l'entreprise
  - À propos des clients du participant – vos clients sont-ils principalement locaux ou régionaux, nationaux ou internationaux?
  - Les participants sont-ils membres d'une industrie ou d'une association professionnelle? Si oui, lesquelles?

#### PRATIQUES DE PRODUCTION DE DÉCLARATIONS ET RELATIONS AVEC LES INTERMÉDIAIRES FISCAUX (20 MINUTES)



- En général, selon vous, à quel point est-il facile ou difficile pour une entreprise comme la vôtre de préparer et de produire ses déclarations de revenus chaque année? Expliquez. **SI LES PARTICIPANTS RÉPONDENT QUE C'EST DIFFICILE, POSER CES QUESTIONS** : Qu'est-ce qui rend la production de déclarations particulièrement difficile ou compliquée? Que pourrait faire l'Agence pour faciliter la tâche aux petites et moyennes entreprises?
- Utilisez-vous les services de l'une des entités suivantes pour fournir à votre entreprise des renseignements, des conseils et de l'aide en matière de planification fiscale : un comptable, un commis comptable, un autre expert financier ou fiscal (le cas échéant, veuillez préciser le type d'expertise), une association d'une industrie/entreprise (laquelle/lesquelles)? Y a-t-il une autre personne à qui vous demanderiez des conseils, des renseignements ou de l'aide de cette nature?
- **[SI LA PME UTILISE LES SERVICES D'UN INTERMÉDIAIRE FISCAL, POSER LA QUESTION SUIVANTE]** Quels types de services votre entreprise reçoit-elle de l'intermédiaire fiscal (p. ex., planification et conseils fiscaux, achèvement de votre déclaration de revenus d'entreprise, production de votre déclaration de revenus d'entreprise, etc.)?
- Estimez-vous que le recours à un intermédiaire fiscal réduit la difficulté ou la complexité de la production de votre déclaration de revenus d'entreprise? Expliquez.
- Quelle valeur l'intermédiaire fiscal ajoute-t-il à votre entreprise? Expliquez.
- Le recours aux services d'un intermédiaire fiscal réduit-il la probabilité que la déclaration de revenus de votre entreprise fasse l'objet d'une nouvelle cotisation? Votre entreprise a-t-elle fait l'objet d'une nouvelle cotisation?
- Le régime fiscal au Canada fonctionne sur la base de l'observation volontaire. **[REMARQUE : LE MODÉRATEUR PEUT CLARIFIER L'OBSERVATION VOLONTAIRE AU BESOIN : L'observation volontaire se produit lorsque le contribuable observe volontairement la loi et cette observation peut comprendre des programmes/éléments comme l'éducation, la sensibilisation, les lettres d'incitation, le programme d'observation assistée, etc.]** Selon vous, quels sont les principaux facteurs de motivation de l'observation volontaire? Le modérateur doit chercher à obtenir ces réponses :
  - C'est moralement la bonne chose à faire
  - C'est la chose à faire pour respecter la loi
  - C'est la chose à faire pour éviter les pénalités
  - Nos impôts financent des programmes et des services nécessaires
  - La réputation de l'entreprise serait à risque si l'on découvrait qu'elle ne déclarait pas ses revenus de façon exhaustive ou exacte
  - Autre

### **SENSIBILISATION/POINTS DE VUE SUR L'ÉCONOMIE CLANDESTINE ET LES RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 (30 MINUTES)**

- Lorsque vous entendez le terme « économie clandestine », qu'est-ce qui vous vient à l'esprit? **CLARIFIER LA QUESTION AU BESOIN** : L'économie clandestine comprend les transactions économiques légales portant sur des biens ou des services qui ne sont pas déclarées, entraînant le non-respect des lois fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada. Plus précisément, cela comprend les situations dans lesquelles les transactions sont sous-déclarées ou non déclarées, qui contribuent toutes deux à la croissance de l'économie clandestine. La sous-déclaration ou la non-déclaration est considérée comme faisant partie de l'économie clandestine, peu importe si le contribuable est intentionnellement contrevenant ou n'est tout simplement pas au courant de ses obligations fiscales.
- Selon cette définition, pensez-vous qu'il y a des activités liées à l'économie clandestine au Canada? Selon vous, dans quelle mesure ce type d'activité est-il répandu?
- Quels types d'activités se produisent? Le modérateur doit demander des précisions :
  - Cette pratique est-elle plus courante dans certaines industries et certains secteurs? Dans l'affirmative, lesquels et pourquoi?



- Selon votre expérience, avez-vous constaté des différences régionales dans le type ou le niveau d'activité de l'économie clandestine au Canada? Veuillez préciser.
- Cette pratique est-elle plus courante chez certains types de propriétaires ou d'exploitants d'entreprise? Dans l'affirmative, pouvez-vous décrire qui a tendance à participer plus activement à ces types de pratiques?
- Selon ce que vous savez ou ce que vous avez entendu, dans quelle mesure l'économie clandestine est-elle active dans le secteur dans lequel votre entreprise exerce ses activités?
- De quelle façon, le cas échéant, estimez-vous que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la participation à l'économie clandestine au Canada? Le modérateur doit demander des précisions :
  - En pensant au secteur dans lequel votre entreprise exerce ses activités, la fréquence du type d'activité a-t-elle augmenté ou diminué, ou est-elle demeurée la même en raison de la pandémie? Expliquez.
- Je vais vous montrer une liste d'éléments ou de facteurs qui pourraient influencer la participation à l'économie clandestine. **MONTRER À L'ÉCRAN :**
  - **Fardeau fiscal lourd**
  - **Fardeau administratif des entreprises (structure de déclaration de revenus complexe ou difficile à comprendre)**
  - **Désillusion à l'égard du gouvernement et de l'Agence**
  - **Capacité pour les entreprises à établir des prix plus concurrentiels**
  - **Augmentation des volumes de ventes et des niveaux de bénéfice**
  - **Risque de fermeture des petites et moyennes entreprises si elles déclaraient tous leurs revenus**
  - **Pression des clients**
  - **Considérée par les entreprises comme une pratique courante**
  - **Conseils ou influence des autres**
- J'aimerais maintenant que vous sélectionniez ceux qui, selon vous, sont les principaux facteurs. Vous pouvez sélectionner un maximum de trois éléments. Vous pouvez également sélectionner « Autre » si vous pensez que quelque chose d'autre est un facteur. **RÉALISER LE SONDAGE AU MOYEN DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS. AJOUTER LA CATÉGORIE « AUTRE ».**
- **LE MODÉRATEUR DOIT PASSER EN REVUE LES SÉLECTIONS DES PARTICIPANTS.** Qu'est-ce qui explique votre choix? Pouvez-vous m'expliquer plus en détails en quoi cela constitue un facteur ou un élément clé?
- Selon vous, y a-t-il des tendances ou des forces précises qui pourraient contribuer à l'augmentation de l'activité de l'économie clandestine au cours des cinq à dix prochaines années? Si oui, quelles sont-elles? Le modérateur doit demander des précisions :
  - Numérisation des données commerciales et financières (p. ex., facturation électronique – est-ce quelque chose que votre entreprise a mis en œuvre?)
  - Prévalence croissante des plateformes en ligne qui lient les acheteurs et les vendeurs de biens et de services (p. ex., marchés en ligne/transactions entre pairs – est-ce une pratique courante dans certains secteurs/le secteur dans lequel votre entreprise exerce ses activités?)
  - Utilisation de biens virtuels comme les cryptomonnaies dans l'achat et la vente de biens et de services

#### COMMUNICATION ET APPROCHES TACTIQUES (20 MINUTES)

- Dans quelle mesure est-il important pour le gouvernement du Canada et l'Agence de faire le suivi de l'économie clandestine et d'intensifier leurs efforts pour renforcer les programmes d'observation et d'exécution en ce qui a trait aux règles fiscales que les exploitants en surface sont censés respecter? Diriez-vous que c'est très important, modérément important ou pas si important? Expliquez.
- Que devrait faire le gouvernement du Canada pour régler ce problème? Le modérateur doit demander des précisions :



- Êtes-vous au courant de quoi que ce soit que le gouvernement du Canada ou l'Agence fait actuellement pour régler ce problème?
- Croyez-vous que le gouvernement du Canada et l'Agence devraient en faire plus pour régler le problème, ou pensez-vous que les mesures prises actuellement suffisent?
- En 2018, le produit intérieur brut (PIB) estimé au prix du marché pour l'activité de l'économie clandestine au Canada a atteint 61,2 milliards de dollars, ou 2,7 % du PIB total. Que pensez-vous de ces statistiques? Cela semble-t-il réaliste? Veuillez préciser. Le modérateur doit demander des précisions :
  - Cela change-t-il votre opinion sur l'importance de régler cette question? Expliquez.
- J'aimerais vous faire part de quelques renseignements sur les activités de l'Agence en lien avec l'économie clandestine. **MONTRER À L'ÉCRAN :**

**Afin de cerner, de prévenir et d'aborder les cas de ventes ou de revenus non déclarés ou partiellement déclarés et de remédier à ces situations, l'Agence maintient un accent continu sur quatre activités clés :**

- **découvrir les revenus non déclarés et les opérations commerciales dissimulées au moyen d'analyses de données, d'instruments législatifs et d'autres sources de renseignements, dont les indices fournis par les Canadiens (*cerner*);**
  - **rester au fait de l'économie clandestine, en consultant les intervenants, en collaborant avec différents niveaux de gouvernement et en échangeant des renseignements à l'échelle internationale (*cerner*);**
  - **réduire l'acceptabilité sociale de la participation à l'économie clandestine en faisant mieux connaître les risques aux consommateurs et en informant le public des conséquences négatives auxquelles s'exposent ceux qui se soustraient à leurs obligations fiscales (*prévenir*);**
  - **remédier aux comportements non conformes au moyen de vérifications, de pénalités, d'enquêtes criminelles et de poursuites, au besoin (*aborder*).**
- Quelle est votre réaction à chacune de ces mesures? **[LE MODÉRATEUR EXAMINERA ET ÉVALUERA LA RÉACTION À CHACUNE DES MESURES.]** Quel genre d'effet ces mesures auront-elles? Pensez-vous que certaines seront plus efficaces que d'autres? Si oui, lesquelles?
  - L'Agence fournit-elle actuellement assez de renseignements sur l'économie clandestine? Demander des précisions : Ces renseignements sont-ils faciles d'accès? Savez-vous où trouver ces renseignements?
  - Quel est le meilleur moyen pour l'Agence de communiquer des renseignements à des propriétaires ou exploitants d'entreprise tels que vous afin de les informer de leurs obligations en vertu du régime fiscal et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'économie clandestine? Le modérateur doit chercher à obtenir ces réponses :
    - Par l'intermédiaire des sites Web de l'Agence ou du gouvernement du Canada
    - Présentations aux associations professionnelles et de l'industrie
    - Webinaires destinés aux entreprises comme la vôtre
    - Bulletins ou brochures envoyés par la poste aux entreprises
    - Autre : Pouvez-vous envisager une autre option ou voie de communication – une solution que l'Agence n'emploie pas à l'heure actuelle?
  - Selon vous, quel type de renseignements ou de messages seraient utiles?
    - Données sur la taille de l'économie clandestine au Canada et partout dans le monde
    - Ce que vous pouvez ou devriez faire en tant que propriétaire ou exploitant d'entreprise si vous croyez qu'une personne ou une entreprise participe à l'économie clandestine
    - L'incidence de ce type d'activité sur la société (p. ex., création d'un avantage injuste pour certaines entreprises par rapport à d'autres; effets négatifs sur la croissance économique, réduction des recettes fiscales à tous les niveaux de gouvernement, ce qui exerce une pression sur la capacité du gouvernement à fournir aux Canadiens les services et les prestations essentielles dont ils



- bénéficient et qu'ils prévoient recevoir; possibilité d'avoir à augmenter les taux d'imposition afin de compenser les recettes perdues)
- Autre

#### **CONCLUSION ET RÉCAPITULATION (10 MINUTES)**

- En général, pensez-vous que le régime fiscal du Canada, tel qu'il s'applique aux petites et moyennes entreprises comme la vôtre, est équitable? Veuillez préciser.

Nous vous remercions de votre temps aujourd'hui et de nous avoir fait part de vos opinions. Vos commentaires ont été très utiles. Avant de conclure, avez-vous d'autres commentaires ou questions sur l'un ou l'autre des sujets dont nous avons discuté?

- Fournir les instructions pour recevoir le paiement incitatif.
- Communiquer les renseignements sur la manière d'obtenir le rapport par l'intermédiaire de Bibliothèque et Archives Canada une fois qu'il sera terminé.



## 2. Intermédiaires fiscaux

### Économie clandestine Triades avec les intermédiaires fiscaux Guide du modérateur FINAL

#### INTRODUCTION (10 minutes)

- Souhaitez la bienvenue aux participants
- Expliquez le sujet : discussion sur le régime fiscal canadien tel qu'il s'applique aux petites et moyennes entreprises (PME), expériences d'interaction avec l'Agence du revenu du Canada et de production de déclarations de revenus
- Orientation aux fins de discussion :
  - Durée de 90 minutes – besoin de toute l'attention des participants pendant toute la discussion
  - Compte rendu de la discussion
  - Présence d'observateurs (s'il y a lieu)
  - Confidentialité des résultats et des coordonnées des participants – le rapport produit est un résumé des constatations dans l'ensemble des groupes/aucune attribution de commentaires aux participants individuels
  - Nature volontaire de la participation
- Expliquez le rôle du modérateur :
  - Couvrir une série de sujets/questions
  - Suivi du temps
  - Assurer la participation de tous les participants
  - Demeurer objectif
  - Le modérateur n'a pas d'expertise précise en matière de politique ou de loi fiscale et ne travaille pas pour l'Agence ou le gouvernement du Canada.
- Expliquez le rôle des participants :
  - Offrir des points de vue en fonction de leurs opinions, de leur expérience et de leur compréhension des enjeux
  - Être aussi ouverts et francs qu'ils se sentent à l'aise
  - Aucune bonne ou mauvaise réponse
  - Ne pas hésiter à exprimer leur accord ou leur désaccord avec les autres; les points de vue peuvent différer, mais l'opinion de chacun doit être respectée
- Présentation des participants :
  - Au sujet de votre emploi – Veuillez nous indiquer votre titre, vos titres professionnels (s'il y a lieu), votre rôle et vos responsabilités en tant qu'intermédiaire fiscal.
  - À propos de votre entreprise – Exercez-vous votre travail de façon indépendante ou pour le compte d'une entreprise?

#### PRATIQUES DE PRODUCTION DE DÉCLARATIONS ET RELATIONS AVEC LES INTERMÉDIAIRES FISCAUX (20 MINUTES)

- En général, à quel point est-il facile ou difficile pour des petites ou moyennes entreprises (PME) comme la vôtre de préparer et de produire vos déclarations de revenus chaque année? Veuillez expliquer. **SI PRODUIRE UNE DÉCLARATION EST DIFFICILE, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE** : En quoi produire une déclaration est-il complexe ou difficile, et que pourrait faire l'Agence en vue de simplifier le processus pour les PME?
- Dans quelle mesure vos clients des PME comptent-ils sur vous pour obtenir de l'aide, des renseignements et des conseils en matière de planification fiscale? Vos clients font-ils appel à d'autres intermédiaires fiscaux?



THE  
STRATEGIC  
COUNSEL

- (P. ex., un comptable, un commis comptable, un autre expert financier ou fiscal [le cas échéant, veuillez préciser le type d'expertise], une association commerciale ou de l'industrie [laquelle])
- Quels types de services offrez-vous aux PME? (P. ex., planification et conseils fiscaux, production des déclarations de revenus des entreprises, interaction avec l'Agence au nom de l'entreprise ou à titre de représentant, etc.)
  - À quelle fréquence interagissez-vous avec vos clients? Seulement pendant la période de production des déclarations de revenus, plusieurs fois au cours de l'année, lorsqu'ils ont des questions ou des préoccupations, etc.
  - Selon vous, le recours aux services d'un intermédiaire fiscal réduit-il la probabilité que la déclaration de revenus de l'entreprise fasse l'objet d'une nouvelle cotisation? Vos clients ont-ils fait l'objet d'une nouvelle cotisation?
  - Le régime fiscal au Canada fonctionne sur la base de l'observation volontaire. **[REMARQUE POUR LE MODÉRATEUR, FOURNISSEZ UNE CLARIFICATION AU BESOIN : L'observation volontaire se produit lorsque le contribuable observe volontairement la loi et cette observation peut comprendre des programmes/éléments comme l'éducation, la sensibilisation, les lettres d'incitation, le programme d'observation assistée, etc.]** Selon vous, quels sont les principaux facteurs de motivation de l'observation volontaire pour les PME? Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
    - C'est moralement la bonne chose à faire
    - C'est la chose à faire pour respecter la loi
    - C'est la chose à faire pour éviter les pénalités
    - Nos impôts financent des programmes et services essentiels
    - La réputation de l'entreprise serait à risque si l'on découvrait qu'elle ne déclarait pas ses revenus de façon exhaustive ou exacte
    - Autre chose?

### SENSIBILISATION/POINTS DE VUE SUR L'ÉCONOMIE CLANDESTINE ET LES RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 (30 MINUTES)

- Lorsque vous entendez le terme « économie clandestine », qu'est-ce qui vous vient à l'esprit? **CLARIFIEZ LA QUESTION, AU BESOIN** : L'économie clandestine comprend les transactions économiques portant sur des biens ou des services qui ne sont pas déclarées, entraînant le non-respect des lois fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada. Plus précisément, cela comprend les situations dans lesquelles les transactions sont sous-déclarées ou non déclarées, qui contribuent toutes deux à la croissance de l'économie clandestine. La sous-déclaration ou la non-déclaration est considérée comme faisant partie de l'économie clandestine, peu importe si le contribuable est intentionnellement contrevenant ou n'est tout simplement pas au courant de ses obligations fiscales.
- Selon cette définition, pensez-vous qu'il y a des activités liées à l'économie clandestine au Canada? Selon vous, dans quelle mesure ce type d'activité est-il répandu?
- Quels types d'activités se produisent? Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
  - Cette pratique est-elle plus courante dans certaines industries et certains secteurs? Dans l'affirmative, lesquels et pourquoi?
  - Selon votre expérience, avez-vous constaté des différences régionales dans le type ou le niveau d'activité de l'économie clandestine au Canada? Veuillez préciser.
  - Cette pratique est-elle plus courante chez certains types de propriétaires ou d'exploitants d'entreprise? Dans l'affirmative, pouvez-vous décrire qui a tendance à participer plus activement à ces types de pratiques?
- De quelle façon, le cas échéant, estimez-vous que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la participation à l'économie clandestine au Canada?
- Je vais vous montrer une liste d'éléments ou de facteurs qui pourraient influencer les entreprises, les propriétaires d'entreprise et les exploitants à participer à l'économie clandestine. **MONTREZ À L'ÉCRAN :**



- Fardeau fiscal lourd
  - Réduction du fardeau administratif des entreprises (structure de déclaration de revenus complexe ou difficile à comprendre)
  - Désillusion à l'égard du gouvernement et de l'Agence
  - Capacité pour les entreprises à établir des prix plus concurrentiels
  - Augmentation des volumes de ventes et des niveaux de bénéfice
  - La plupart des petites et moyennes entreprises ne pourraient pas survivre si elles déclaraient tous leurs revenus
  - Pression des clients
  - Méthode considérée par les entreprises comme une pratique courante
  - Conseils ou influence des autres
- Maintenant, j'aimerais que vous sélectionniez ceux qui, selon vous, représentent les principaux éléments ou facteurs influençant les entreprises à participer à l'économie clandestine. Vous pouvez sélectionner un maximum de trois éléments. Vous pouvez également sélectionner « Autre » si vous pensez qu'un autre facteur entre en jeu. **RÉALISEZ LE SONDAGE AU MOYEN DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS. AJOUTEZ LA CATÉGORIE « AUTRE ».**
  - **LE MODÉRATEUR DOIT PASSER EN REVUE LES SÉLECTIONS DES PARTICIPANTS.** Qu'est-ce qui explique votre choix? Pouvez-vous m'expliquer plus en détail en quoi cela constitue un facteur ou un élément clé?
  - Selon vous, y a-t-il des tendances ou des forces précises qui pourraient contribuer à l'augmentation de l'activité de l'économie clandestine au cours des cinq à dix prochaines années? Si oui, quelles sont-elles? Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
    - Numérisation du commerce et des données financières (p. ex., facturation électronique)
    - Prévalence croissante des plateformes en ligne qui relient les acheteurs et les vendeurs de biens et de services (p. ex., marchés en ligne, transactions entre pairs)
    - Utilisation de biens virtuels comme les cryptomonnaies dans l'achat et la vente de biens et de services
  - Fournissez-vous de façon proactive des renseignements à vos clients sur les avantages de déclarer l'ensemble de leurs revenus, sur la façon de corriger les erreurs dans leur déclaration de revenus, etc.? Veuillez préciser.
  - En théorie, si vous remarquiez qu'un client a mal déclaré son revenu, que lui recommanderiez-vous de faire? À votre avis, serait-il susceptible d'entreprendre le processus pour corriger la situation? Si non, pourquoi?

#### COMMUNICATION ET APPROCHES TACTIQUES (20 MINUTES)

- À quel point est-il important pour le gouvernement du Canada et l'Agence d'assurer un suivi de l'économie clandestine et d'intensifier les efforts visant à renforcer les programmes d'observation et d'application des règles fiscales que les exploitants conformes doivent respecter? Diriez-vous que c'est très important, modérément important ou pas très important? Veuillez expliquer.
- Que devrait faire le gouvernement du Canada pour régler ce problème? Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
  - Êtes-vous au courant des mesures que prennent actuellement le gouvernement du Canada et l'Agence pour régler ce problème?
  - Croyez-vous que le gouvernement du Canada et l'Agence devraient en faire plus pour régler le problème, ou pensez-vous que les mesures prises actuellement suffisent?
- En 2018, le produit intérieur brut (PIB) estimé au prix du marché pour l'activité de l'économie clandestine au Canada a atteint 61,2 milliards de dollars, ou 2,7 % du PIB total. Que pensez-vous de ces statistiques? Cela semble-t-il réaliste? Veuillez préciser. Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
  - Cela change-t-il votre opinion sur l'importance de régler cette question? Veuillez expliquer.
- J'aimerais vous faire part de quelques renseignements sur les activités de l'Agence en lien avec l'économie clandestine. **MONTRER À L'ÉCRAN :**



Afin de cerner, de prévenir et d'aborder les cas de ventes ou de revenus non déclarés ou partiellement déclarés et de remédier à ces situations, l'Agence maintient un accent continu sur quatre activités clés :

- découvrir les revenus non déclarés et les opérations commerciales dissimulées au moyen d'analyses de données, d'instruments législatifs et d'autres sources de renseignements, dont les indices fournis par les Canadiens (*cerner*);
  - rester au fait de l'économie clandestine, en consultant les intervenants, en collaborant avec différents niveaux de gouvernement et en échangeant des renseignements à l'échelle internationale (*cerner*);
  - réduire l'acceptabilité sociale de la participation à l'économie clandestine en faisant mieux connaître les risques aux consommateurs et en informant le public des conséquences négatives auxquelles s'exposent ceux qui se soustraient à leurs obligations fiscales (*prévenir*);
  - remédier aux comportements non conformes au moyen de vérifications, de pénalités, d'enquêtes criminelles et de poursuites, au besoin (*aborder*).
- Quelle est votre réaction à chacune de ces mesures? **[LE MODÉRATEUR EXAMINERA ET ÉVALUERA LA RÉACTION À CHACUNE DES MESURES.]** Quel genre d'effet ces mesures auront-elles? Pensez-vous que certaines seront plus efficaces que d'autres? Si oui, lesquelles?
  - L'Agence fournit-elle actuellement assez de renseignements sur l'économie clandestine? Demandez des précisions : Ces renseignements sont-ils faciles d'accès? Savez-vous où trouver ces renseignements?
  - Quel est le meilleur moyen pour l'Agence de communiquer des renseignements à des intermédiaires fiscaux tels que vous afin de les informer de leurs obligations en vertu du régime fiscal et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'économie clandestine? Cherchez à obtenir les réponses suivantes :
    - Par l'intermédiaire des sites Web de l'Agence ou du gouvernement du Canada
    - Présentations aux associations professionnelles et de l'industrie – De quelles associations êtes-vous membre? Avez-vous déjà obtenu des renseignements à cet égard de la part d'une association professionnelle ou de l'industrie?
    - Webinaires destinés aux intermédiaires fiscaux
    - Bulletins ou brochures envoyés par la poste
    - Autre chose? Pouvez-vous envisager une autre option ou voie de communication – une solution que l'Agence n'emploie pas à l'heure actuelle?
  - Selon vous, quel type de renseignements ou de messages seraient utiles?
    - Données sur la taille de l'économie clandestine au Canada et partout dans le monde
    - Quelles sont vos obligations en tant qu'intermédiaire fiscal?
    - Que pouvez-vous ou devriez-vous faire si vous croyez qu'une personne ou une entreprise participe à l'économie clandestine?
    - L'incidence de ce type d'activité sur la société (p. ex., création d'un avantage injuste pour certaines entreprises par rapport à d'autres; effets négatifs sur la croissance économique, réduction des recettes fiscales à tous les niveaux de gouvernement, ce qui exerce une pression sur la capacité du gouvernement à fournir aux Canadiens les services et les prestations essentielles dont ils bénéficient et qu'ils prévoient recevoir; possibilité d'avoir à augmenter les taux d'imposition afin de compenser les recettes perdues)
    - Autre chose?



### CONCLUSION ET RÉCAPITULATION (10 MINUTES)

- En général, pensez-vous que le régime fiscal du Canada, tel qu'il s'applique aux petites et moyennes entreprises, est équitable? Veuillez préciser.

Nous vous remercions de votre temps aujourd'hui et de nous avoir fait part de vos opinions. Vos commentaires ont été très utiles. Avant de conclure, avez-vous d'autres commentaires ou questions sur l'un ou l'autre des sujets dont nous avons discuté?

- Fournissez les instructions pour recevoir le paiement incitatif.
- Communiquez les renseignements sur la manière d'obtenir le rapport par l'intermédiaire de Bibliothèque et Archives Canada une fois qu'il sera terminé.

## Annexe

---

### C. Exercice de sondage - Résultats

Option	PME	Intermédiaires fiscaux	Total
<b>Fardeau fiscal lourd</b>	46	33	<b>79</b>
<b>Fardeau administratif des entreprises (structure de déclaration de revenus complexe ou difficile à comprendre)</b>	14	11	<b>25</b>
<b>Désillusion à l'égard du gouvernement et de l'Agence</b>	32	13	<b>45</b>
<b>Capacité pour les entreprises à établir des prix plus concurrentiels</b>	20	10	<b>30</b>
<b>Augmentation des volumes de ventes et des niveaux de bénéfice</b>	22	8	<b>30</b>
<b>Risque de fermeture de la plupart des petites et moyennes entreprises si elles déclaraient tous leurs revenus</b>	15	6	<b>21</b>
<b>Pression des clients</b>	27	10	<b>37</b>
<b>Méthode considérée par les entreprises comme une pratique courante</b>	23	9	<b>32</b>
<b>Conseils ou influence des autres</b>	16	12	<b>28</b>
<b>Autres</b>	3	2	<b>5</b>



## D. Énoncé de neutralité politique

### Énoncé de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre d'agente principale de *Phoenix Strategic Perspectives*, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada, énoncées dans la *Politique de communication* du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent aucun renseignement sur les intentions de vote électoral, les préférences en matière de parti politique, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signataire :



Donna Nixon, associée